

2025



Analyse des signalements odeurs de la base SignalAir sur le secteur Strasbourg-Kehl Ortenau

Situation 2024 et point d'évolution depuis 2021



Partenaires :

Strasbourg.eu
eurometropole

Kehl
AM RHEIN

CONDITIONS DE DIFFUSION

Diffusion libre pour une réutilisation ultérieure des données dans les conditions ci-dessous :

- Les données produites par ATMO Grand Est sont accessibles sous licence ouverte
- Sur demande, ATMO Grand Est met à disposition les caractéristiques des techniques de mesures et des méthodes d'exploitation des données mises en œuvre ainsi que les normes d'environnement en vigueur et les guides méthodologiques nationaux.
- ATMO Grand Est peut rediffuser ce document à d'autres destinataires.
- Rapport non rediffusé en cas de modification ultérieure des données.

PERSONNES EN CHARGE DU DOSSIER

Rédaction : Eric HERBER, Ingénieur d'Etudes Unité Enjeux Emergents

Relecture : Emmanuel JANTZEM, Responsable Unité Enjeux Emergents

Approbation : Emmanuelle DRAB-SOMMESOUS, Directrice du Pôle Accompagnement et Développement

Référence du modèle de rapport : COM-FE-001_8

Référence du projet : EURECIA 901083

Référence du rapport : ENJEM-EN-123

Date de publication : 01/09/2025

ATMO GRAND EST

Espace Européen de l'Entreprise
5 rue de Madrid, 67300 Schiltigheim

Tél : 03 69 24 73 73

Mail : contact@atmo-grandest.eu

SOMMAIRE

RÉSUMÉ.....	3
INTRODUCTION	4
DESCRIPTION.....	5
1. TERRITOIRE ETUDIE.....	5
2. PLATEFORME DE SIGNALEMENT SIGNALAIR	5
BILAN DES SIGNALEMENTS REMONTES EN 2024	6
1. REPARTITION SPATIALE.....	6
2. CARACTERISATION DES ODEURS	8
3. PERIODES DE SIGNALEMENTS	9
4. EVOLUTION MENSUELLE	11
EVOLUTION DES SIGNALEMENTS REMONTES SUR LES DERNIERES ANNEES	13
1. VARIATION ANNUELLE 2021 A 2024.....	13
2. PROFIL TEMPOREL ANNUEL	14
3. EVOLUTION DES EVOCATIONS DANS LE TEMPS	15
4. EVOLUTION DES EVOCATIONS DANS LE TEMPS	15
5. REPARTITION SPATIALE SELON LES EVOCATIONS	17
FOCUS SUR LES NUISANCES LIEES AUX ODEURS D'HYDROCARBURES	18
1. REPARTITION SPATIALE.....	18
2. EVOLUTION TEMPORELLE DES SIGNALEMENTS	22
3. PROFIL TEMPOREL ANNUEL	23
4. CARACTERISATION DES ODEURS	24
ACTIONS MENEES PAR LES PARTENAIRES EN 2024.....	25
CONCLUSION.....	27

RÉSUMÉ

Le présent rapport s'est attaché à analyser les signalements remontés au courant de l'année 2024 spécifiquement et à dessiner les évolutions depuis 2021.

La ville de Strasbourg et la ville de Kehl sont les territoires ayant enregistrés le plus de signalements en 2024. Les déclarations remontées des 13 autres communes ayant fait l'objet d'au moins 1 signalement en 2024 sont marginales.

Les évocations dominantes signalées concernent majoritairement des odeurs de levure et de brûlé. Dans des proportions moindres, on retrouve des gênes liées à des odeurs d'hydrocarbures, d'égout/œuf pourri/soufre, des notes acides/piquantes mais également de solvant/chimie.

C'est en milieu de semaine que les utilisateurs de la plateforme ont remonté majoritairement leurs signalements, du mardi au jeudi avec 2 plages horaires dominantes : le matin de 07h à 11h et en soirée entre 22h et minuit.

Entre 2021 et 2024, les signalements sont restés stables les 2 1ères années, puis marqués par une chute drastique sur 2 années successives, entre 2022 et 2023 (baisse >50%) et entre 2023 et 2024 (baisse >30%).

Cette évolution annuelle est variable d'une commune à une autre :

- La ville de Strasbourg a enregistré des baisses successives entre 2021 et 2024, marquées les 2 dernières années (baisse >50% entre 2022 et 2023, baisse > 30% entre 2023 et 2024),
- La ville de Kehl fait état d'une trentaine de signalements annuels en moyenne (2022 et 2024) avec des années plus marquées telles qu'en 2021 (> 70 signalements) ou en 2023 (> 50 signalements).
- Les communes d'Illkirch-Graffenstaden, Achenheim, La Wantzenau, Eckbolsheim et Lipsheim présentent quant à elles un nombre de signalements moyen globalement faible (moyenne annuelle des signalements < 10 déclarations) mais ayant connues des années avec de plus fortes gênes.

Un profil mensuel moyen du nombre de signalements remontés annuellement permet d'identifier 2 périodes de l'année propices aux signalements : sur les mois de février-mars ainsi qu'entre les mois de juin et octobre.

En lien avec des inquiétudes soulevées par certains habitants/associations concernant les odeurs d'hydrocarbures perçues sur les agglomérations de Strasbourg et de Kehl et leur impact sur la santé, un travail d'analyse de la base SignalAir a été réalisé afin de poser un diagnostic de la situation : les gênes liées à ces odeurs sont qualifiées de gênantes à très gênantes dans 98% des cas. Elles sont ressenties à des intensités fortes à très fortes dans plus de 95% des cas et de manière diffuse, en continu. Ces nuisances sont principalement localisées sur les villes de Strasbourg et de Kehl et plus spécifiquement dans les quartiers strasbourgeois de la Robertsau, du Neudorf et de l'Orangerie-Conseil des XV. Les occurrences déclaratives pour ce type de nuisances sont en moyenne plus élevées sur les mois de février-mars ainsi que sur les mois de septembre-octobre. Le niveau de déclarations est en revanche en constante baisse ces dernières années.

La plateforme SignalAir est l'outil permettant à toute personne de signaler une nuisance olfactive rencontrée dans son quotidien. Les nouvelles contributions citoyennes permettront d'affiner l'analyse des nuisances olfactives sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

INTRODUCTION

Les nuisances olfactives apparaissent comme le 2^{ème} motif de plainte après le bruit à Strasbourg¹, et le 1^{er} à Kehl. Elles sont définies par le Code de l'environnement comme des événements polluants contribuant, notamment, à la dégradation du cadre de vie des habitants d'un territoire. Ces nuisances peuvent en outre conduire à des questionnements des habitants sur la qualité de l'air respiré. Afin de permettre à tout citoyen de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau de signaler facilement et simplement une nuisance olfactive observée sur le territoire, ATMO Grand Est et ses partenaires, Eurométropole de Strasbourg et ville de Kehl, ont mis en place à compter du mois de novembre 2020, une plateforme de signalements des odeurs nommée SignalAir²: <https://www.signalair.eu/fr/>

Les objectifs de la plateforme sont les suivants :

- Donner du poids et de la crédibilité aux signalements d'odeurs effectués par les riverains,
- Mieux identifier les sources potentielles de ces odeurs afin d'agir sur celles-ci,
- Permettre aux riverains mais aussi au personnel des zones industrielles de contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie olfactif,
- D'apprécier, année après année, l'évolution des nuisances odorantes sur le bassin.

Cette plateforme franco-allemande, accessible par le biais d'une application, disponible gratuitement, permet de recenser les signalements, d'établir une cartographie des plaintes et d'identifier les zones problématiques.

Les nuisances olfactives présentes sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau sont identifiées comme étant une problématique transfrontalière. En effet, les molécules odorantes, tout comme la pollution de l'air se déplacent au gré des conditions météorologiques : les odeurs n'ont pas de frontière. Elles suscitent des gênes pour les habitants des deux côtés du Rhin. Elles résultent des nombreuses activités économiques et industrielles, présentes sur ce territoire. Jusqu'en 2020, plusieurs numéros de téléphones et plateformes de déclaration existaient. L'Eurométropole de Strasbourg, ATMO Grand Est ou la ville de Kehl étaient interpellées de manière aléatoire. Cette situation rendait difficile le traitement des demandes et l'identification des zones concernées. Finalement, c'est la mise en œuvre d'actions correctives qui était freinée. Le microprojet INTERREG V Rhin supérieur ODO lancé en 2020 et piloté par ATMO Grand Est, avait pour objectif de répondre à ce besoin en mettant une plateforme de signalement des odeurs à disposition des citoyens français et allemands (création d'un unique canal de signalement et une centralisation des plaintes vers ATMO Grand Est). Depuis sa mise en place, ATMO Grand Est suit l'évolution des signalements et des actions conjointes organisées avec l'Eurométropole de Strasbourg et la ville de Kehl³ pour améliorer la gestion des odeurs.

Un 1^{er} diagnostic des données SignalAir a été réalisé sur la période allant du 27 novembre 2020 au 20 avril 2022, ayant permis de produire une photographie détaillée des nuisances olfactives sur l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et d'identifier des zones problématiques de manière récurrente (référence documentaire : ENJEM-EN-058) : <https://www.atmo-grandest.eu/etude/analyse-des-signalements-de-la-base-odo-strasbourg-ortenau>

Un bilan de la situation olfactive du territoire sur l'année 2023 a été dressé dans le document référencé ENJEM-EN-117, disponible sous le lien suivant : <https://www.atmo-grandest.eu/actualite/analyse-des-nuisances-olfactives-dans-leurodistrict-strasbourg-ortenau>

Le présent rapport s'attache à analyser les signalements remontés au courant de l'année 2024 et à dessiner les évolutions depuis 2021.

¹ <https://www.strasbourg.eu/nuisances-olfactives>

² Initialement nommée ODO, la plateforme a évolué vers SignalAir à compter du 1^{er} mars 2023

³ <https://www.kehl.de/leben%20in%20kehl/umwelt%20und%20klima/emissionen/luftqualitaet>

DESCRIPTION

1. Territoire étudié

Comme souligné en introduction, la problématique olfactive doit être traitée de manière transfrontalière : l'analyse des signalements est réalisée sur tout l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ([carte 01](#)). C'est également le périmètre d'étude qui avait été retenu au lancement de la plateforme en 2020, projet initié dans le cadre du microprojet INTERREG V Rhin Supérieur.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau regroupe 112 communes - dont les 61 communes françaises de l'Eurométropole de Strasbourg et de la Communauté de communes du Canton d'Erstein et les 51 communes allemandes de l'Ortenaukreis -, où vivent quelque 958 421 habitants répartis sur une superficie de 2 468 km² (densité : 388 habitants/km²).

A noter que depuis le 1^{er} mars 2023, la plateforme SignalAir est devenue régionale, permettant à tous citoyens de la région Grand Est de signaler une odeur, et à ATMO Grand Est de recenser les nuisances olfactives plus largement sur toute la région : <https://www.atmo-grandest.eu/article/signalez-les-nuisances-olfactives-pour-ameliorer-la-qualite-de-lair>



Carte 01 : L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, périmètre de l'étude
(source : <https://www.eurodistrict.eu/fr/territoire>)

2. Plateforme de signalement SignalAir

Le signalement des nuisances olfactives est réalisé au travers de l'outil SignalAir.

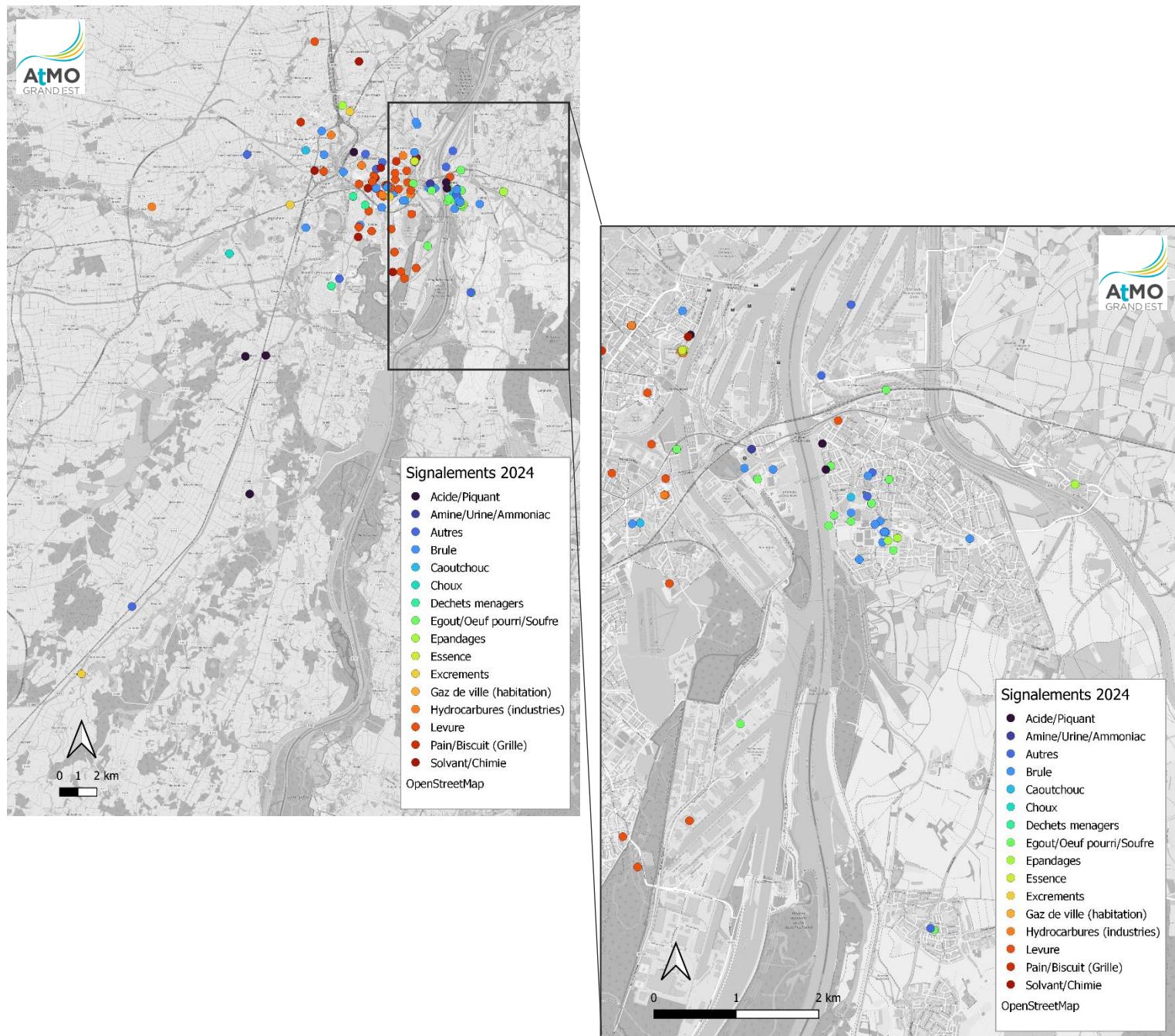
Toute personne peut ainsi signaler en moins d'une minute une pollution olfactive par le biais du site internet <https://www.signalair.eu/fr/> ou bien par une application disponible sur ce dernier. Suite au signalement d'une nuisance, SignalAir permet :

- La mise en base des données recueillies.
- La diffusion paramétrable de l'information à un groupe de personnes au sein d'ATMO Grand Est, de l'Eurométropole de Strasbourg et de la ville de Kehl par mail.
- Un récapitulatif de chaque épisode par mail :
 - Caractérisation de l'épisode.
 - Un lien avec des données de météorologie locale.
 - La compréhension de la diffusion des odeurs.
 - L'ampleur de la gêne.

BILAN DES SIGNALEMENTS REMONTES EN 2024

1. Répartition spatiale

185 signalements ont été recueillis entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 ([carte 02](#)). L'analyse présentée dans ce document a été possible grâce aux contributions des citoyens français et allemands qui ont permis d'alimenter et d'enrichir au fil du temps la base SignalAir.



Carte 02 : Géolocalisation des signalements effectués entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024

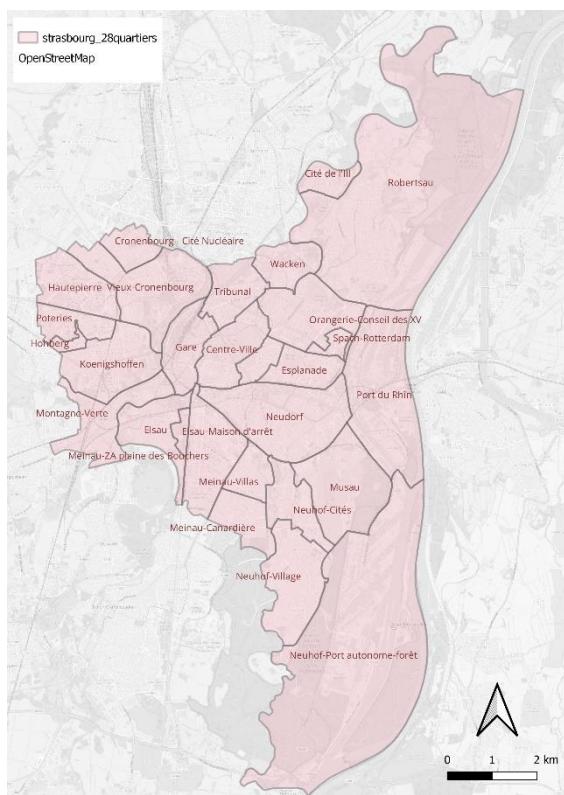
La majorité des signalements a été remontée sur les agglomérations de Strasbourg, Kehl et leurs alentours proches. 15 communes ont fait l'objet d'au moins 1 signalement en 2024 sur les 112 communes que comptent le périmètre d'étude (représentant un peu plus de 13% des communes de la zone d'étude). Une forte disparité est à souligner concernant la géolocalisation de ces signalements : 80% des signalements ont été pointés sur le territoire français contre 20% sur le territoire allemand.

Les communes de Strasbourg et de Kehl se distinguent tout particulièrement avec respectivement 123 et 37 signalements recensés en 2024 (représentant plus de 86% des signalements remontés en 2024). Les 13 autres communes - françaises - ont présenté moins de 8 signalements sur l'année chacune ([tableau 01](#)).

Tableau 01 : Nombre de signalements par commune sur l'année 2024
En les communes allemandes

Communes	Pays	Nombre de signalements en 2024
Strasbourg	FR	123
Kehl	DE	37
Lipsheim	FR	7
Illkirch-Graffenstaden	FR	4
Erstein	FR	2
Kogenheim	FR	2
Schiltigheim	FR	2
Entzheim	FR	1
Huttenheim	FR	1
Kolbsheim	FR	1
Lingolsheim	FR	1
Mundolsheim	FR	1
Ostwald	FR	1
Souffelweyersheim	FR	1
Wolfisheim	FR	1
Total général		185

A l'échelle de Strasbourg, 20 quartiers sur 28 ([carte 03](#)) ont fait l'objet d'au moins un signalement « odeurs » au courant de l'année 2024 ([tableau 02](#)). Les quartiers ayant fait l'objet du plus grand nombre de signalements sont les quartiers du Neudorf et de l'Orangerie-Conseil des XV avec respectivement 50 et 19 signalements, soit respectivement 41 et 15% des signalements strasbourgeois 2024. Ce sont les quartiers les plus à l'est de l'agglomération qui sont les plus concernés par des nuisances olfactives : sont concernés les quartiers Spach-Rotterdam avec 7 signalements, Bourse-Krutenau avec 6 signalements, les quartiers Meinau (ZA Plaine des Bouchers, Canardière, Villas) avec 8 signalements, Port du Rhin avec 5 signalements ainsi que les quartiers du Neuhof (Village, Cités et Port autonome-forêt) avec 10 signalements. Sur les autres quartiers strasbourgeois, des signalements ont été remontés de façon plus marginale.



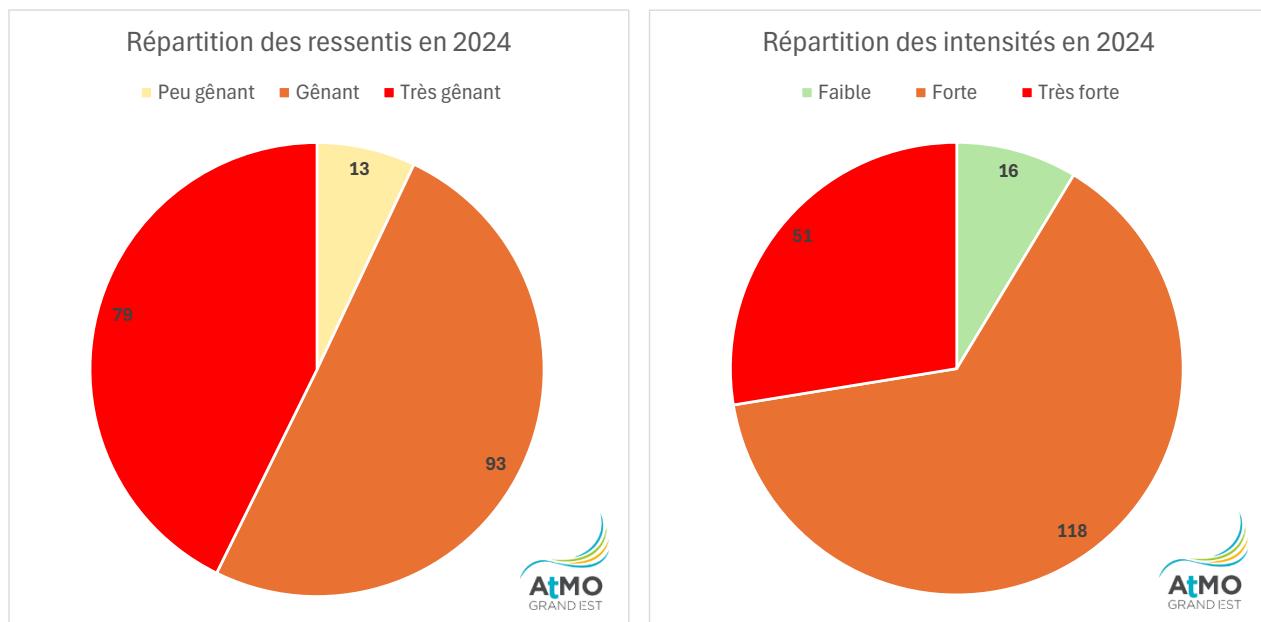
Carte 03 : les 28 quartiers de Strasbourg

Quartiers de Strasbourg	Nombre de signalements en 2024
Neudorf	50
Orangerie-Conseil des XV	19
Spach-Rotterdam	7
Bourse-Krutenau	6
Meinau-ZA plaine des Bouchers	6
Neuhof-Village	5
Port du Rhin	5
Neuhof-Port autonome-forêt	4
Centre-Ville	3
Esplanade	3
Koenigshoffen	3
Gare	2
Robertsau	2
Vieux-Cronenbourg	2
Cronenbourg - Cité Nucléaire	1
Meinau-Canardière	1
Meinau-Villas	1
Musau	1
Neuhof-Cités	1
Poteries	1
Total général	123

Tableau 02 : Nombre de signalements par quartiers strasbourgeois sur l'année 2024

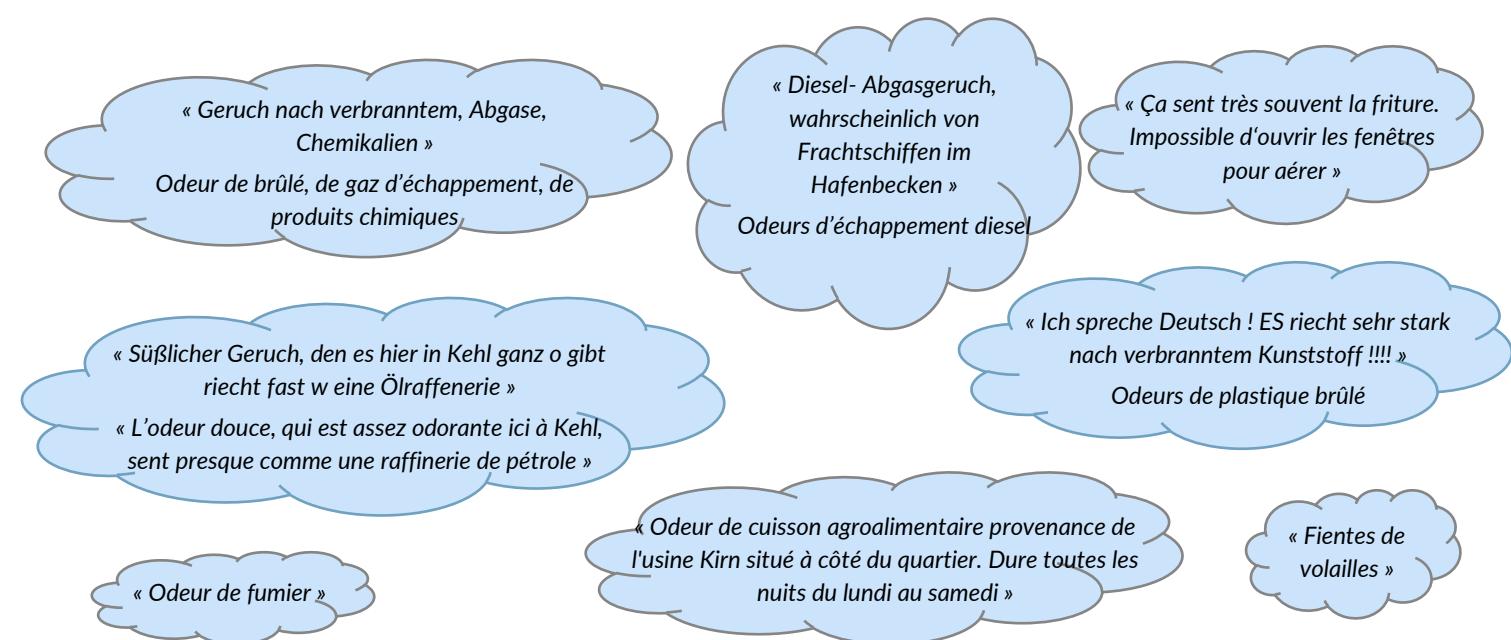
2. Caractérisation des odeurs

Dans 93% des cas, les odeurs perçues ont été ressenties comme gênantes (50%) voire très gênantes (43%). Pour ce qui est de l'intensité des odeurs perçues, elle a été qualifiée de forte à très forte dans plus de 91% des cas (respectivement 64 et 27%), seuls 9% des signalements ont fait état d'odeurs ressenties faiblement. Dans 91% des cas, l'odeur est perçue de manière continue contre 9% sous forme de bouffées (figures 01 et 02).



Figures 01 et 02 : Répartition du ressenti et de l'intensité des odeurs signalées sur l'année 2024 (nombre de signalements)

Les évocations majoritairement remontées sont les suivantes (> 5%) : des odeurs de **levure** dans 24% des cas, de **brûlé** dans 22% des situations, des odeurs d'**hydrocarbures** à hauteur de 9% et de **solvant/chimie** représentant 5% des signalements. Mais également des odeurs d'**égout/œuf pourri/soufre** dans 8% des situations, des notes **acides/piquantes** représentant 8% des signalements ainsi que des évocations **non déterminées** (autres) dans 7% des situations. L'évocation « autres » est utilisée par les habitants lorsqu'ils n'ont pas la capacité de décrire l'odeur malgré la liste d'évocations à disposition. Ci-dessous quelques commentaires associés :



Des signalements évoquant des odeurs d'**épandages** (3%), de **pain/biscuit grillé** (3%), d'**essence** (3%), d'**excréments** (3%), de **caoutchouc** (2%), de **déchets ménagers** (2%), mais également d'**amine/urine/ammoniac**, de **choux** et de **gaz de ville** ont également été remontés mais minoritairement (< 1%).

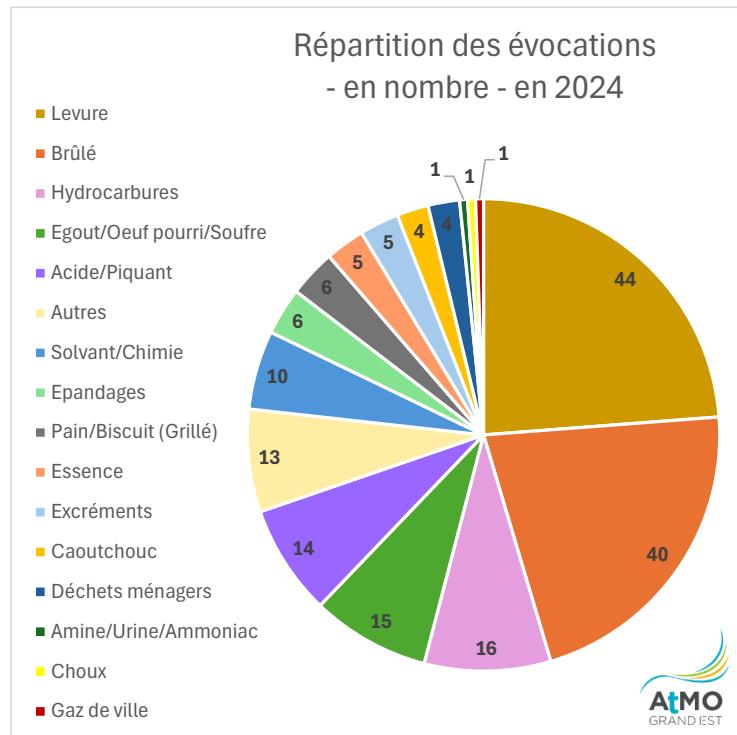


Figure 03 : Part des évocations ressenties dans les signalements déclarés en 2024

3. Périodes de signalements

En 2024, le nombre de signalements a fluctué entre 4 et 28 déclarations mensuelles ([figure 04](#)) avec une moyenne de 15 signalements mensuels. Le mois ayant enregistré le plus de signalements est le mois de septembre avec 28 signalements. Les mois d'avril et d'août présentent également un nombre de déclarations supérieur à la moyenne avec respectivement 21 et 20 signalements enregistrés sur ces 2 mois. Les mois les moins odorants - dans le nombre de signalements - ont été février (10 signalements) et novembre (4 signalements).

→ **Une période odorante se démarque tout particulièrement sur cette année 2024 avec un pic de signalements observé au courant de l'été, sur les mois d'août à septembre.**

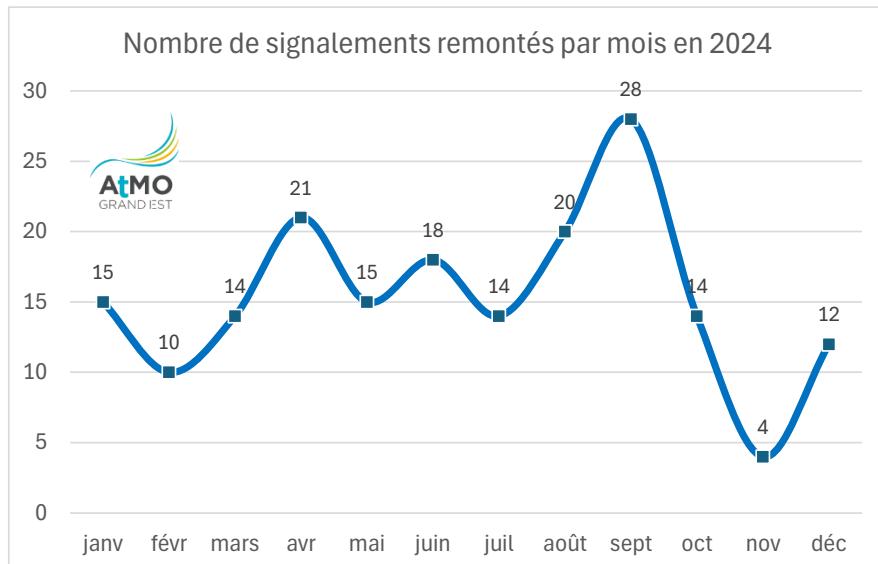
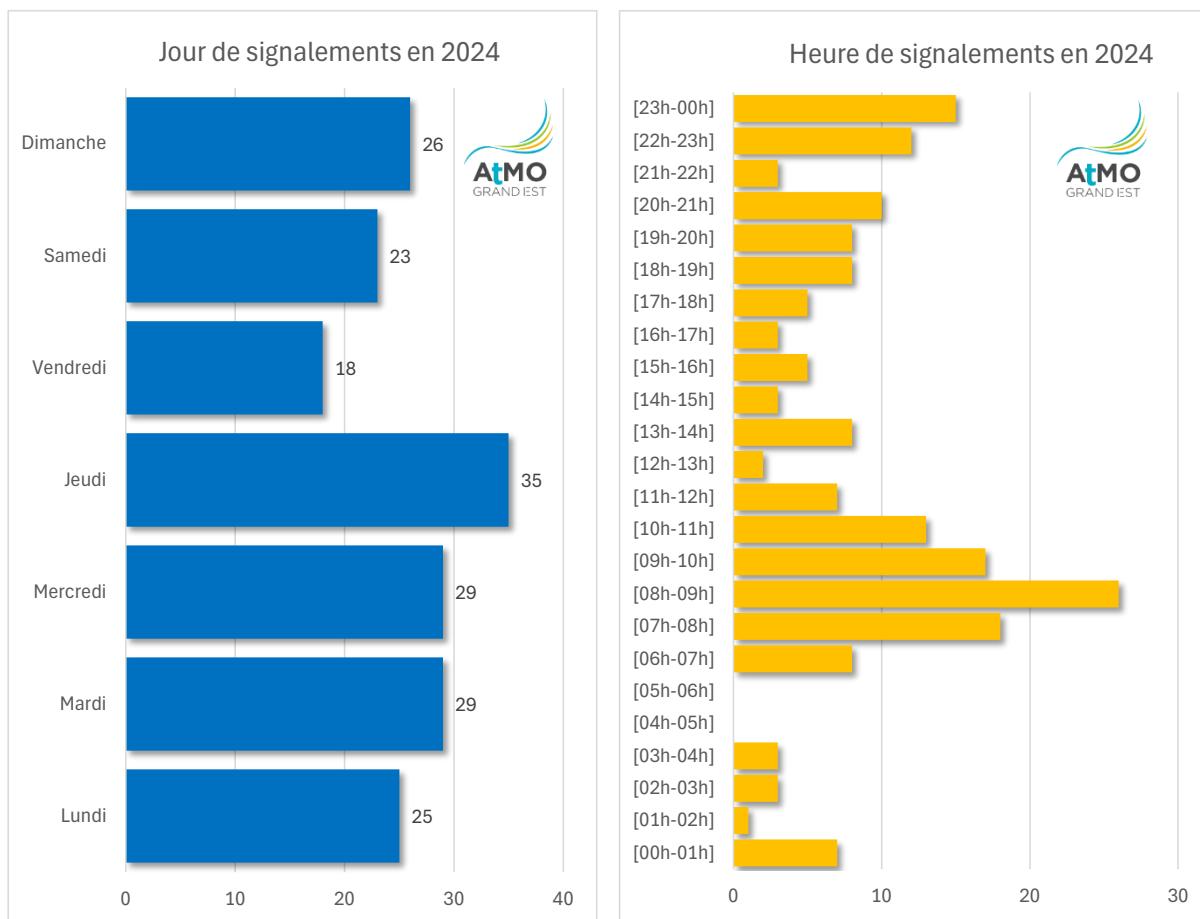


Figure 04 : Nombre de signalements mensuels en 2024

Une hausse des signalements est habituellement observée en période estivale notamment lorsque des conditions anticycloniques marquées associées à de fortes chaleurs sont présentes : d'une part, les habitants sont généralement plus souvent à l'extérieur et d'autre part, avec l'effet de la chaleur, les odeurs peuvent être exacerbées et perçues de manière plus intenses. La période hivernale, et notamment lors de conditions anticycloniques très stables, peu dispersives et avec des températures très froides, peut s'avérer elle aussi propice aux signalements d'odeurs. Dans ces conditions spécifiques, les polluants et a fortiori les odeurs sont piégés au sol, notamment le matin.

Les nuisances odorantes remontées dans SignalAir ont été constatées plus fortement en milieu de semaine, entre le mardi et le jeudi, représentant la moitié des signalements. Le vendredi a été la journée la moins déclarative avec moins de 10% des signalements sur la journée ([figure 05](#)).

Un profil horaire de perception des nuisances olfactives se dégage de la [figure 06](#) avec des signalements effectués essentiellement le matin entre 7h et 11h (40% des signalements) ainsi que dans la soirée, entre 22h et 00h (représentent 15% des déclarations).



Figures 05 et 06 : Répartition horaire et journalière des signalements en 2024

4. Evolution mensuelle

L'évolution mensuelle des évocations peut apporter des éléments d'information en matière de saisonnalité des odeurs ([figure 07](#)).

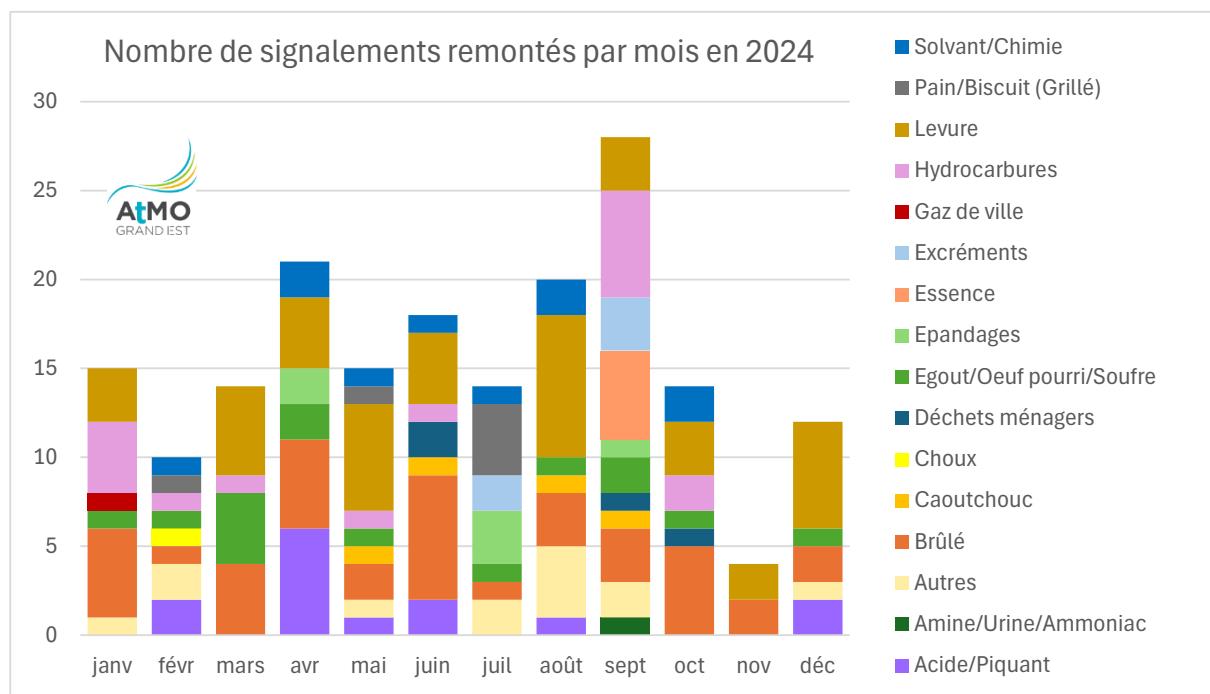
L'**odeur de levure** recensée majoritairement dans la base SignalAir en 2024 (44 signalements) a été globalement perçue toute l'année, sauf aux mois de février et juillet (variation mensuelle comprise entre 0 et 8 signalements avec un maximum mensuel relevé sur le mois d'août 2024).

Les signalements de type **brûlé**, 2^{ème} évocation la plus déclarée en 2024 (40 signalements), ont été remontés toute l'année, variant de 1 à 7 signalements mensuels (maximum constaté sur le mois de juin 2024).

La gêne liée à des odeurs d'**hydrocarbures** a été plus forte sur certains mois de l'année : entre janvier et mars (6 signalements) et entre septembre et octobre 2024 (8 signalements).

Les nuisances de type **égout/œuf pourri/soufre** sont présentes ponctuellement mais régulièrement au cours de l'année (variation mensuelle comprise entre 0 et 4 signalements avec un maximum mensuel relevé sur le mois de mars 2024).

Le nombre de signalements d'odeur connotée **acide/piquant** a été plus concentré sur certaines périodes de l'année et plus spécifiquement entre les mois d'avril et de juin (maximum observé en avril avec 4 signalements mensuels).



[Figure 07 : Profil odorant mensuel en 2024](#)

Remarque : le **mois de septembre**, qui a fait l'objet du plus grand nombre de signalements mensuels en 2024, est caractérisé par la variété d'évocations rencontrées et leur nombre (11 évocations recensées sur les 15 listées → [figure 08](#)). Au-delà de la multiplicité des évocations remontées, certaines prédominent telles les hydrocarbures et l'essence, représentant quasiment 40% des signalements du mois de septembre. La variété des évocations rencontrées sur ce mois peut s'expliquer par des conditions favorables à l'exacerbation des odeurs durant cette période. En revanche, la forte représentation des odeurs d'hydrocarbures et d'essence marque une problématique odorante spécifique à la période/au territoire.

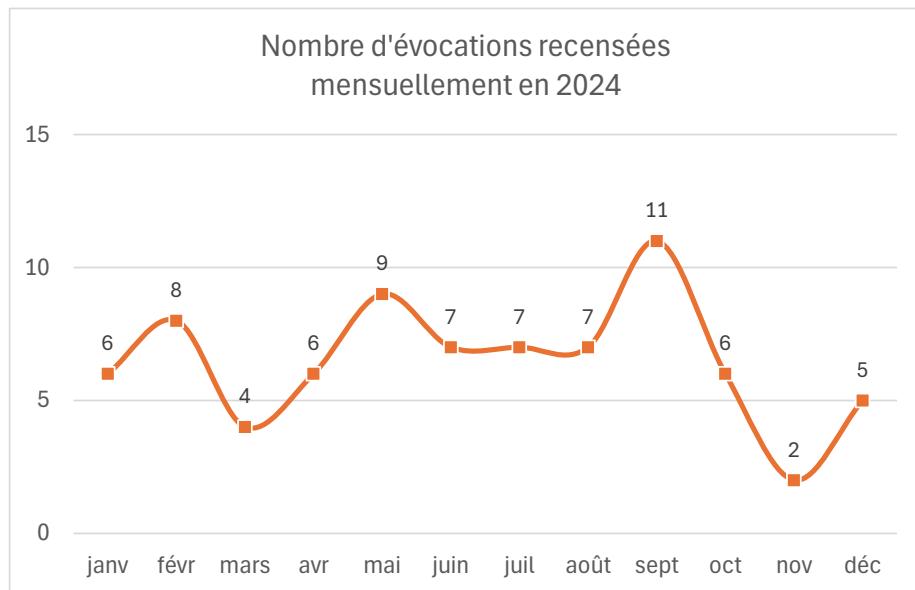


Figure 08 : Nombre d'évocations recensées mensuellement en 2024

EVOLUTION DES SIGNALEMENTS REMONTES SUR LES DERNIERES ANNEES

La plateforme de signalement est accessible au grand public depuis le 27 novembre 2020. La base de données adossée à la plateforme SignalAir recense à ce jour plus de 4 ans de déclarations permettant de dessiner des tendances annuelles. La suite du rapport propose de dresser ces tendances sur les années 2021 à 2024, années pleines d'enregistrement.

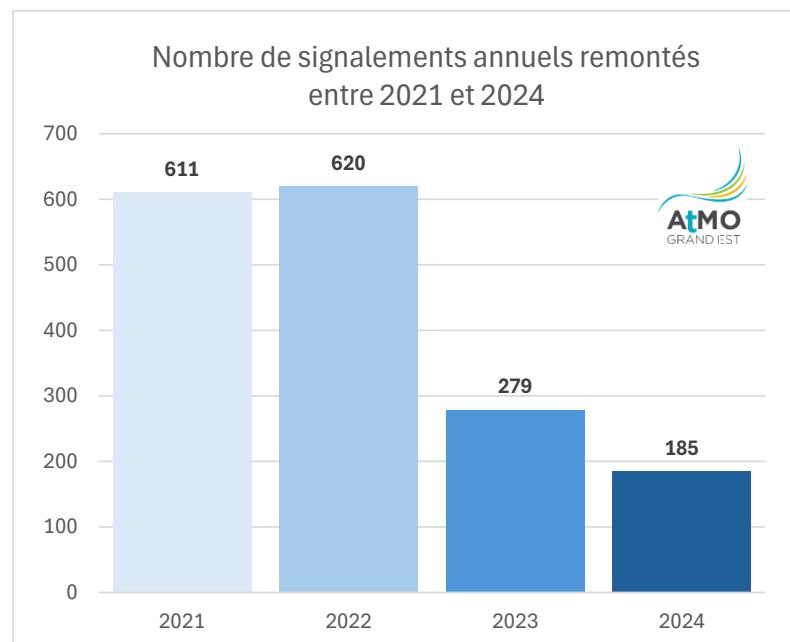
Limite de l'exercice : l'analyse de l'évolution annuelle des signalements est tributaire des données remontées dans la base SignalAir et donc des contributions des citoyens français et allemands, pouvant fortement évoluer d'une année sur l'autre (cf. § 3.1.).

1. Variation annuelle 2021 à 2024

1695 signalements ont été recueillis entre 2021 et 2024 (figure 09) avec respectivement 611, 620, 279 et 185 signalements en 2021, 2022, 2023 et 2024 (répartition spatiale présentée sous forme cartographique en annexe 01). Le nombre de signalements est globalement stable entre 2021 et 2022, marqué par une chute importante entre 2022 et 2023 ainsi qu'entre 2023 et 2024 (baisses successives de 55 et 34%).

Plusieurs éléments peuvent expliquer cette évolution à la baisse des signalements sur les 3 dernières années, voire une conjugaison de ces éléments :

- Une baisse des épisodes odorants amenant à une baisse des signalements,
- Une baisse des signalements en lien avec une démobilisation des utilisateurs de la plateforme avec le temps (décalage entre les observations citoyennes et les actions entreprises qui peuvent prendre du temps),
- Une baisse des signalements liée à un manque de visibilité/connaissance de la plateforme SignalAir (intégrant la migration de la plateforme de signalements ODO vers SignalAir à compter du 1er mars 2023),
- Des conditions météorologiques/atmosphériques plus favorables à la dispersion des molécules odorantes en 2023 et 2024 que les 2 années précédentes.



Cette baisse est constatée globalement tout au long de l'année 2024, seuls les mois de mai, juin et décembre présentent un niveau de signalements comparable voire supérieur aux années précédentes ([figure 10](#)).

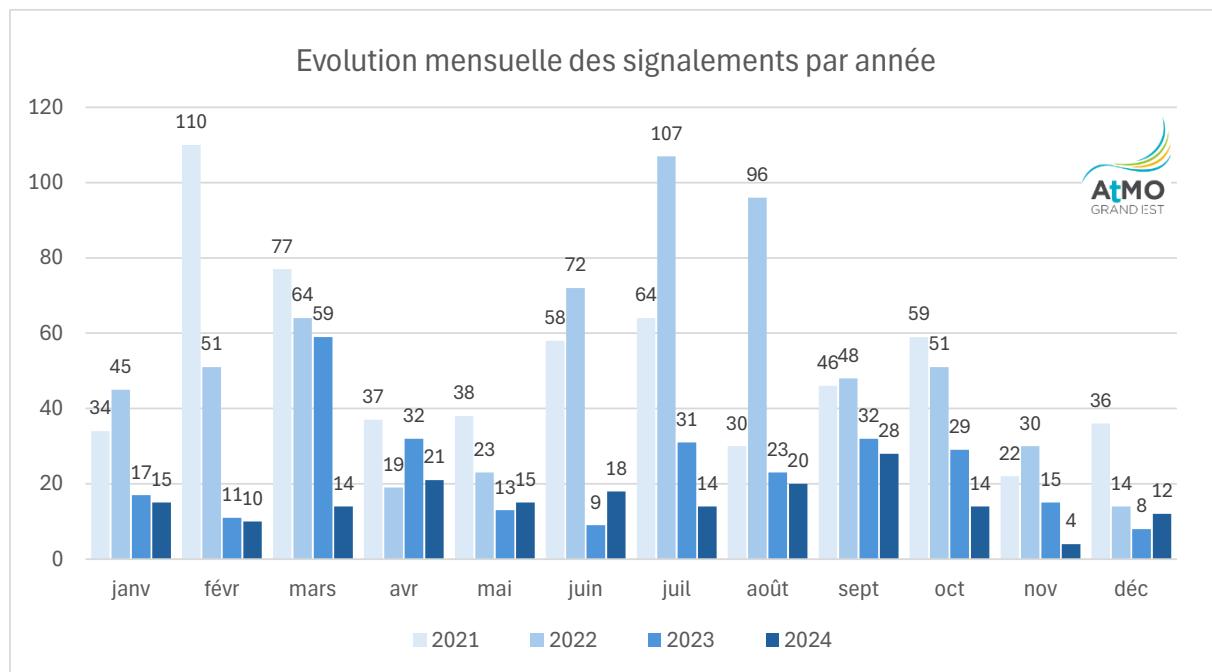


Figure 10 : Evolution mensuelle des signalements par année (entre 2021 et 2024)

2. Profil temporel annuel

L'évolution mensuelle du nombre de signalements au cours des années 2021 à 2024 permet de dresser un profil temporel annuel moyen ([figure 11](#)), caractérisé par :

- Une accalmie déclarative durant l'hiver, entre novembre et janvier ainsi qu'au printemps sur les mois d'avril et mai,
- Une recrudescence des signalements sur les mois de février/mars ainsi qu'entre les mois de juin et octobre.

A noter que ces profils peuvent différer d'une année sur l'autre, avec des contrastes mensuels pouvant être importants.

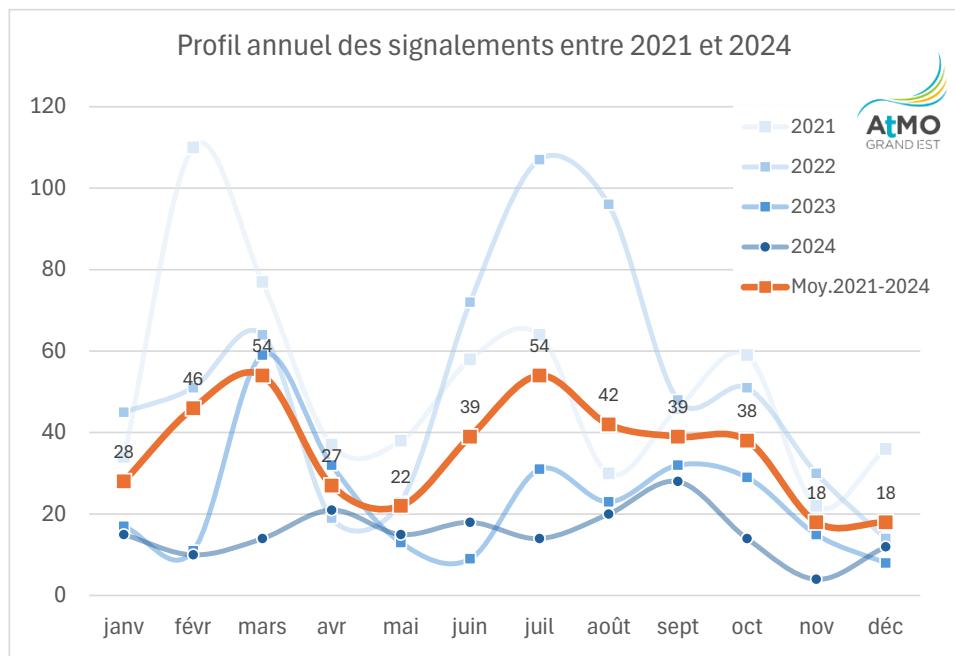


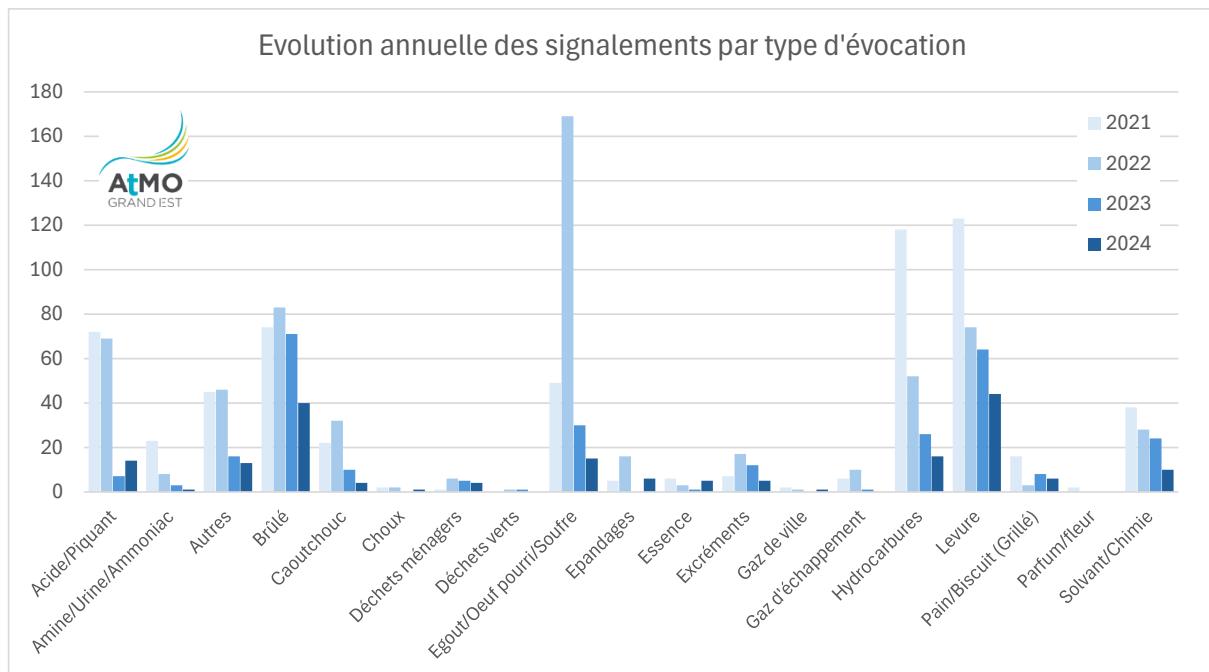
Figure 11 : Profil annuel des signalements entre 2021 et 2024

3. Evolution des évocations dans le temps

La baisse du nombre de signalements en 2024 s'accompagne d'une baisse globale des signalements quel que soit l'évocation, seules les gênes liées à des odeurs acide/piquant, d'épandages et d'essence ont augmenté entre 2023 et 2024 de façon marginale : [figure 12](#).

Certaines évocations, en baisse déclarative mais de façon contenue, présentent une certaine stabilité temporelle traduisant une gêne récurrente au cours des années : c'est le cas des odeurs de brûlé et de levure.

A noter le nombre important de nuisances enregistrées en 2022 avec évocation d'odeurs d'égout/œuf pourri/soufre (169 signalements) largement alimentées par une problématique rencontrée spécifiquement sur la commune d'Illkirch-Graffenstaden (cf. § 3.4.).



[Figure 12 : Evolution annuelle des signalements par type d'évocation](#)

4. Evolution des évocations dans le temps

Le nombre de signalements remonté par commune et leur évolution entre 2021 et 2024 est très variable d'une commune à l'autre ([tableau 03](#)). Sur les 6 communes présentant le plus de signalements cumulés sur 4 ans (> 10 déclarations) :

La **ville de Strasbourg** qui enregistre annuellement le plus grand nombre de signalements, affiche une baisse des déclarations entre 2021 et 2024, modérée entre 2021 et 2022 (-19%), plus conséquente entre 2022 et 2023 (-51%) et entre 2023 et 2024 (-36%).

La **ville de Kehl**, 2^{ème} commune avec le plus de signalements cumulés sur 4 ans, a enregistré une baisse importante des signalements entre 2021 et 2022 (-60%), suivie d'un fort regain entre 2022 et 2023 (+83%) puis une nouvelle baisse entre 2023 et 2024 (-30%).

La **ville d'Illkirch-Graffenstaden** enregistre des niveaux de signalements globalement faibles, inférieurs à 10 signalements en 2021, 2023 et 2024 mais est marquée par une année 2022 exceptionnellement déclarative (121 signalements) en lien avec une problématique locale (documentée dans le rapport ENJEM-EN-117 dans son annexe 02 : <https://www.atmo-grandest.eu/actualite/analyse-des-nuisances-olfactives-dans-leurodistrict-strasbourg-ortenau>).

La **commune d'Achenheim** a connu une augmentation du nombre de signalements entre 2021 et 2022 passant de 17 à 26 déclarations. L'année 2023 a été marquée par un recul important amenant le nombre de

signalements à quasiment disparaître (2 signalements remontés en 2023). En 2024, plus aucun signalement n'a été réalisé sur la commune.

La **commune de La Wantzenau** a fait l'objet de peu de déclarations olfactives sur les années 2021 et 2023 (respectivement 3 et 1 signalements sur ces 2 années), contrastant avec l'année 2022 nettement plus marquée (18 signalements), caractérisée principalement par des odeurs de caoutchouc (50% des signalements) perçues entre les mois de juillet et août 2022. En 2024, plus aucun signalement n'a été remonté sur la commune.

La **ville de Schiltigheim** a enregistré un peu moins d'une dizaine de signalements en 2021 et 2023 (respectivement 6 et 7 signalements sur ces 2 années), marquée par une baisse significative en 2022 et 2024 amenant le nombre de signalements à quasiment disparaître (1 seul signalement remonté en 2022 et 2 signalements remontés en 2024).

A noter l'évolution des signalements sur la **commune d'Eckbolsheim** (secteur ouest de Strasbourg), globalement peu sujette aux déclarations d'odeurs (absence totale de signalements en 2021, 2023 et 2024), marquée par une augmentation des signalements en 2022, caractérisés à plus de 50% par des odeurs d'épandage déclarées entre les mois de mars et juillet 2022.

On notera également l'évolution des signalements sur la **commune de Lipsheim** qui n'avait fait l'objet d'aucun signalement olfactif entre 2021 et 2023 mais qui a connu une recrudescence de gênes en 2024 : 7 signalements réalisés par une seule et même personne, évoquant des odeurs acides/piquantes sur les mois d'avril-mai 2024.

Communes	2021	2022	2023	2024	Σ 2021-2024	Δ 2022/2021	Δ 2023/2022	Δ 2024/2023
Strasbourg	491	396	193	123	1203	-95	-203	-70
Kehl	72	29	53	37	191	-43	24	-16
Illkirch-Graffenstaden	5	121	8	4	138	116	-113	-14
Achenheim	17	26	2		45	9	-24	-2
La Wantzenau	3	18	1		22	15	-17	-11
Schiltigheim	6	1	7	2	16	-5	6	-5
Eckbolsheim		8			8	8	-3	0
Lipsheim				7	7	0	0	-7
Wolfisheim	2	2	2	1	7	0	0	-1
Bischheim	2	2	2		6	0	0	-2
Souffelweyersheim	1	2	2	1	6	1	0	-1
Ostwald	1	2	1	1	5	1	-1	0
Huttenheim		3		1	4	3	-3	-1
Kogenheim			2	2	4	0	2	0
Entzheim		2		1	3	2	-2	-1
Hœnheim	2		1		3	-2	1	-1
Lampertheim			3		3	0	-3	-3
Oberschaeffolsheim	2		1		3	-2	1	-1
Vendenheim		3			3	3	-3	0
Erstein				2	2	0	0	-2
Eschau	2				2	-2	0	0
Fegersheim	1	1			2	0	-1	0
Geispolsheim	1	1			2	0	-1	0
Oberhausbergen	1	1			2	0	-1	0
Reichstett	2				2	-2	0	0
Gerstheim			1		1	0	-1	-1
Kolbsheim				1	1	0	0	-1
Lingolsheim				1	1	0	0	-1
Mittelhausbergen		1			1	1	-1	0
Mundolsheim				1	1	0	0	-1
Rheinau		1			1	1	-1	0
Total général	611	620	279	185	1695	9	-341	-94

Tableau 03 : Evolution annuelle du nombre de signalements par commune
 Δ : différence de signalements entre l'année n et n-1

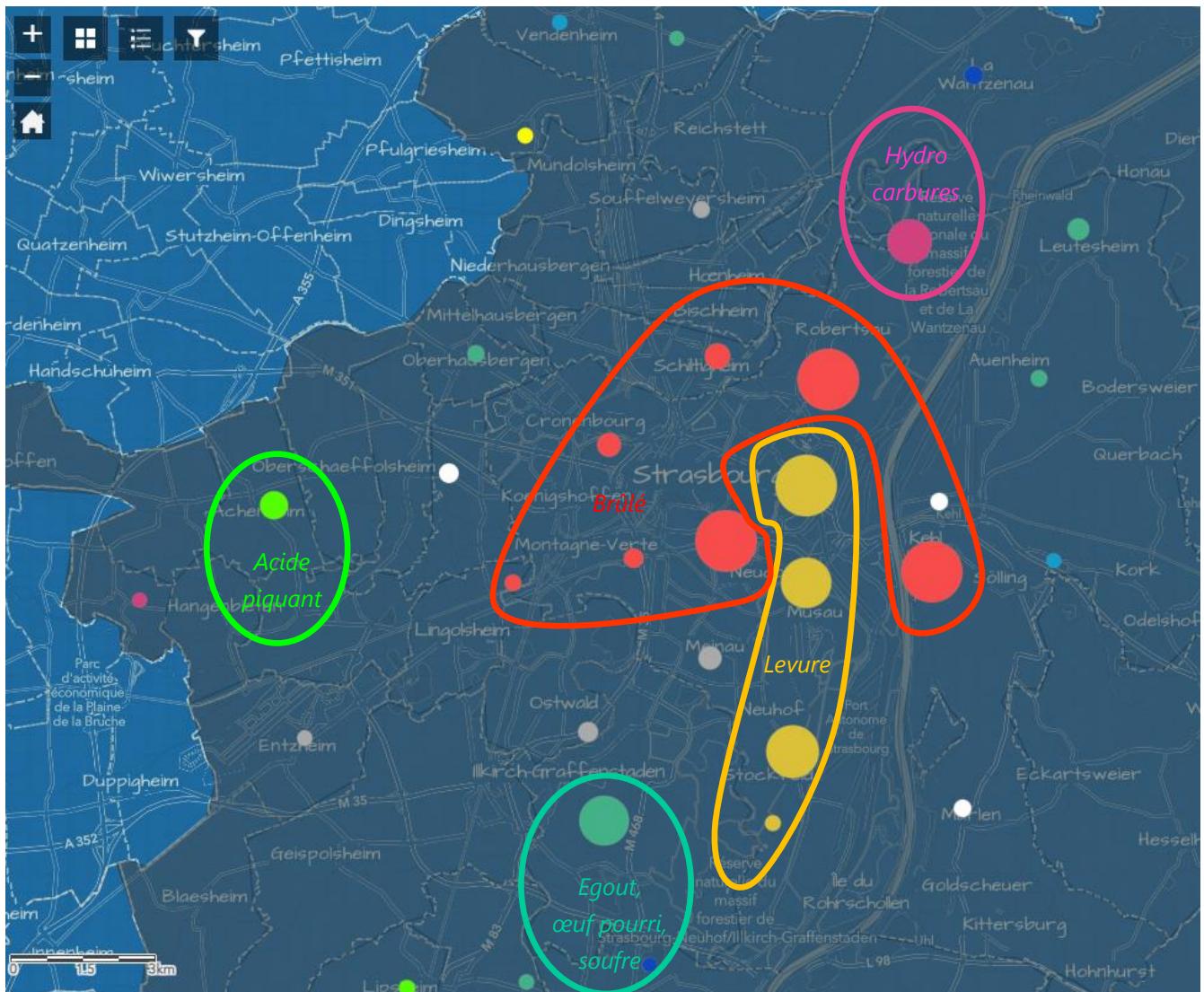
En les communes allemandes

5. Répartition spatiale selon les évocations

L'agrégation spatiale des signalements selon le type d'évocation permet d'identifier des pôles géographiques d'intérêt ([carte 04](#)).

Les **odeurs de levure** majoritairement signalées sont prépondérantes sur Strasbourg et plus spécifiquement dans les quartiers du Neudorf, de l'Orangerie-Conseil des XV et du Neuhof (respectivement 27, 19 et 17% des signalements d'odeurs de levure sur ces 3 secteurs). Les **odeurs de brûlé** prédominent dans les quartiers du Neudorf (29%), de la Robertsau (14%), de l'Orangerie-Conseil des XV (12%) ainsi que sur la ville de Kehl (17%). Les signalements pour des **odeurs d'hydrocarbures** ont été remontés majoritairement sur les quartiers du Neudorf (28%), de la Robertsau (26%) et de l'Orangerie-Conseil des XV (17%). La commune d'Achenheim est un secteur géographique qui se démarque par une prédominance des évocations d'**odeurs acides, piquantes** (20%), tout comme les quartiers Neudorf (21%), Orangerie-Conseil des XV (17%), Robertsau (10%) et la ville de Kehl (6%). Des **odeurs d'égout, d'œuf pourri, de soufre** ont été prépondérantes sur la commune d'Illkirch-Graffenstaden en lien avec un épisode olfactif marqué en 2022.

Précision concernant la lecture et l'interprétation de la [carte 04](#) présentée ci-dessous : la domination d'une évocation sur un secteur géographique ne signifie pas l'absence de signalements pour d'autres évocations → **La carte présente les agrégats dominants avec les densités de signalements les plus importantes.** A noter également que cette agrégation couvre plus largement la période 27/11/2020 au 31/07/2025.



Carte 04 : Agrégats spatiaux des signalements sur la période 27/11/20 au 31/07/25

FOCUS SUR LES NUISANCES LIEES AUX ODEURS D'HYDROCARBURES

Les odeurs d'hydrocarbures ne constituent pas la gêne principale mais celles-ci inquiètent les citoyens de par les risques sanitaires associés comme ont pu le souligner certaines associations ou encore au travers de témoignages de particuliers. Ces interpellations ont amené les partenaires de l'observatoire à travailler spécifiquement sur cette problématique en posant dans un 1^{er} temps un diagnostic de la situation via l'exploitation de la base SignalAir (occurrence des nuisances, périodes de l'année concernées, ...). Ce 1^{er} travail doit permettre d'identifier les secteurs géographiques concernés par ces nuisances, analyse qui pourra amener par la suite à des investigations plus poussées sur ces secteurs.

La perception des odeurs est profondément individuelle, modelée par la biologie, le vécu, les émotions, l'environnement culturel. Les déclarations remontées dans la base SignalAir intègrent cette subjectivité entre individus. Or certaines évocations proposées lors des déclarations peuvent être confondues telles les hydrocarbures et l'essence ou encore les solvants/chimie : **l'analyse présentée ci-dessous prend en compte ces 3 évocations (« hydrocarbures », « essence », « solvant/chimie ») pour évaluer les nuisances liées aux odeurs d'hydrocarbures.**

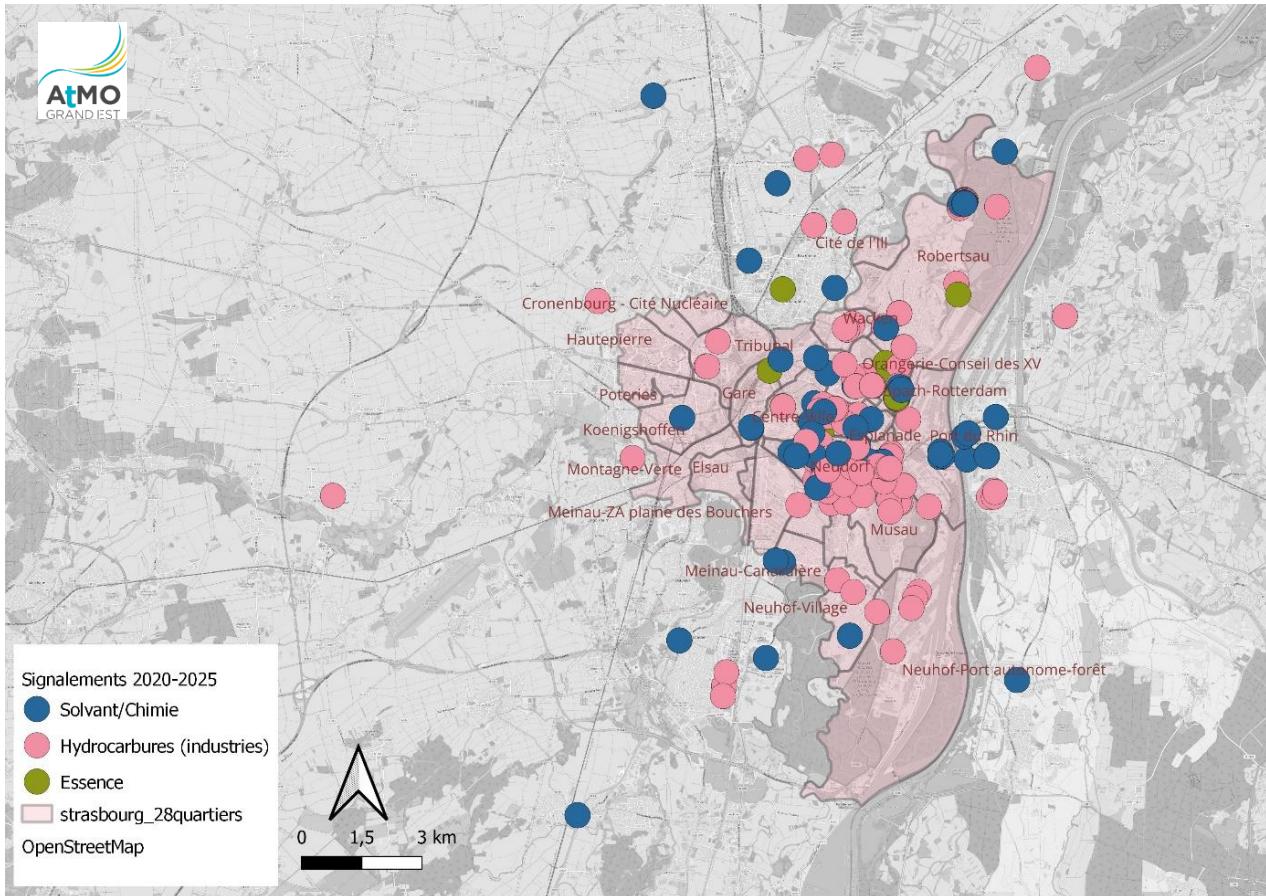
1. Répartition spatiale

354 signalements ont été remontés dans la base SignalAir depuis son lancement en 2020 (période 27/11/20 au 31/07/25) : 229 signalements avec évocation d'odeurs d'hydrocarbures, 106 pour des odeurs de solvant/chimie et 19 pour des odeurs d'essence. La ville de Strasbourg compte 304 signalements suivie de la ville de Kehl avec 26 signalements. Des signalements ont été remontés sur d'autres communes mais de manière plus marginale/ponctuelle ([tableau 04, carte 05](#)).

Communes	Evocations			Nombre de signalements
	Essence	Hydrocarbures	Solvant/Chimie	
Strasbourg	17	208	79	304
Kehl		9	17	26
Illkirch-Graffenstaden		3	3	6
Hœnheim	1	2		3
La Wantzenau		1	2	3
Lipsheim		1	1	2
Reichstett		2		2
Schiltigheim	1		1	2
Bischheim			1	1
Eckbolsheim		1		1
Kolbsheim		1		1
Lampertheim			1	1
Oberhausbergen		1		1
Souffelweyersheim			1	1
Total général	19	229	106	354

Tableau 04 : Nombre de signalements avec évocation « hydrocarbures », « essence », « solvant/chimie », par commune

En les communes allemandes



Carte 05 : Géolocalisation des signalements effectués entre le 27/11/20 et le 31/07/25

A l'échelle de Strasbourg, ce sont les quartiers de la Robertsau (100 signalements), du Neudorf (83 signalements) et de l'Orangerie-Conseil des XV (48 signalements) qui ont fait l'objet du plus grand nombre de déclarations ([tableau 05](#)).

Quartiers de Strasbourg	Nombre de signalements
Robertsau	100
Neudorf	83
Orangerie-Conseil des XV	48
Musau	11
Bourse-Krutenau	9
Esplanade	7
Port du Rhin	7
Spach-Rotterdam	7
Neuhof-Port autonome-forêt	6
Centre-Ville	5
Wacken	5
Neuhof-Village	4
Tribunal	3
Vieux-Cronenbourg	3
Gare	2
Koenigshoffen	1
Meinau-Canardière	1
Meinau-Villas	1
Neuhof-Cités	1
Total général	304

Tableau 05 : Nombre de signalements avec évocation « hydrocarbures », « essence », « solvant/chimie », par quartiers strasbourgeois

Afin d'affiner la géolocalisation de ces nuisances sur le territoire, un travail de recherche cartographique a été réalisé afin d'identifier des zones de plus fortes concentrations déclaratives. Différents secteurs géographiques des agglomérations de Strasbourg et de Kehl ont été identifiés, listés ci-dessous :

Secteur Robertsau (carte 06) : sur la route de la Wantzenau, à hauteur de la piscine de la Robertsau et du gymnase Branco Karabatic (Fuchs Am Buckel). 80 signalements ont été réalisés sur ce secteur depuis 2020. Le nombre de signalements pour des gênes odorantes hydrocarbures, essence ou solvant/chimie est en revanche en baisse régulière chaque année sur ce secteur, avec respectivement 52, 15 et 11 signalements en 2021, 2022 et 2023. Aucun signalement n'a été enregistré ni en 2024, ni en 2025 (au 31/07/25).

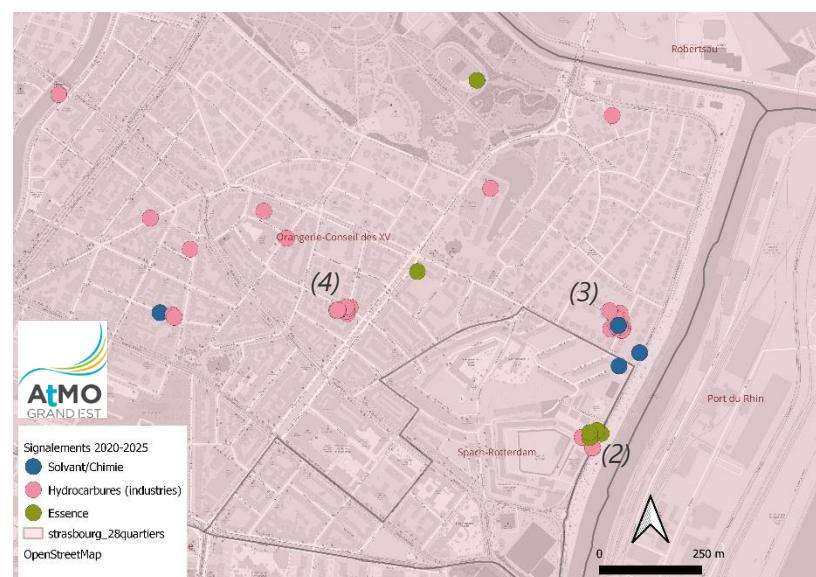
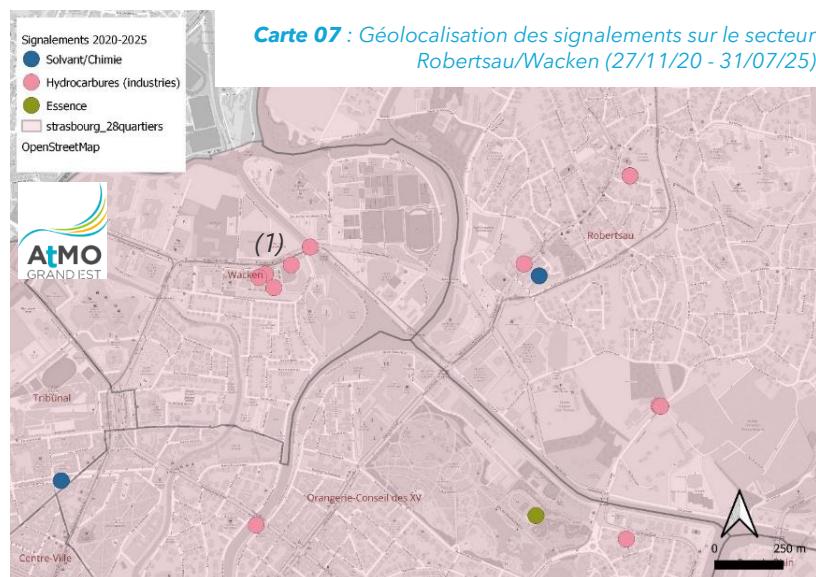
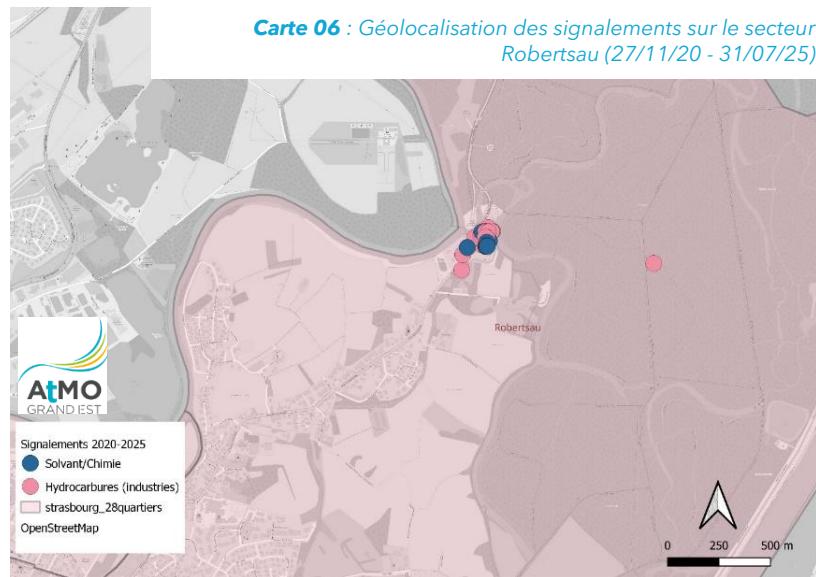
Secteur Robertsau/Wacken (carte 07) : les signalements sont disparates sur ce secteur, tous réalisés entre 2021 et 2023. Le nombre de signalements est légèrement plus marqué sur le secteur du boulevard de Dresde (5 signalements relevés) (1) avec des gênes qui se sont produites entre le mois de mars 2022 et septembre 2023.

Secteur Conseil des XV - Spach Rotterdam (carte 08, tableau 06) : 54 signalements ont été remontés entre 2020 et 2025 sur le secteur ci-contre.

Nombre de signalements	
2020	1
2021	29
2022	9
2023	3
2024	11
2025	1
Total	54

Tableau 06 : Nombre de signalements avec évocation « hydrocarbures », « essence », « solvant/chimie », sur le secteur ci-contre

Les signalements ont été plus marqués rue du Général Picquart, à proximité du quartier Lecourbe de la Légion étrangère (7 signalements, tous réalisés sur le mois de septembre 2024) (2), rue Pantaléon Mury (21 signalements remontés entre février 2021 et octobre 2022) (3) et rue Gounod (12 signalements remontés entre décembre 2021 et janvier 2024) (4).



Carte 08 : Géolocalisation des signalements sur le secteur Conseil des XV-Spach Rotterdam (27/11/20 - 31/07/25)

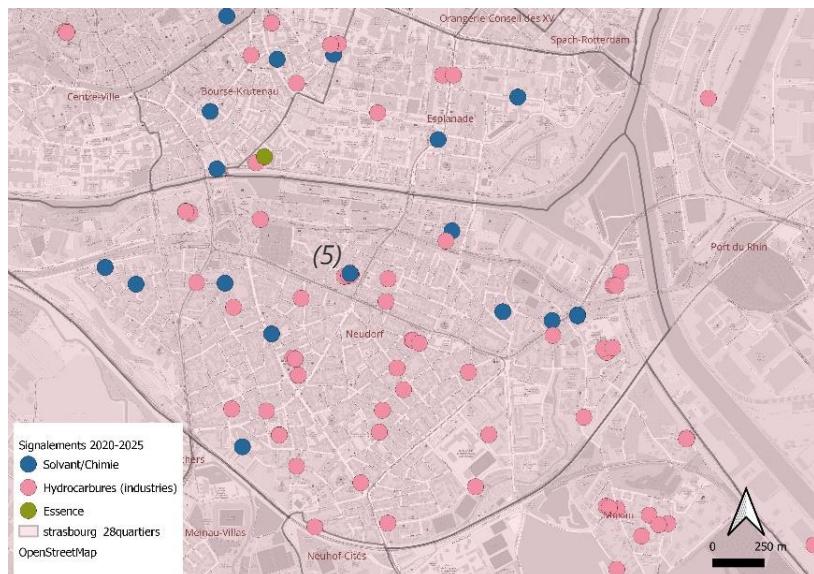
Secteur Bourse-Krutenau, Esplanade, Neudorf, Musau ([carte 09, tableau 07](#)) : de nombreux signalements ont été remontés de ces quartiers, géographiquement diffus. Le Neudorf est le quartier le plus impacté avec 83 signalements suivi de la Musau (11 signalements), du quartier de la Bourse-Krutenau (9 signalements) et de l'Esplanade (7 signalements). Treize signalements ont été effectués plus spécifiquement au niveau de la rue Saint-Urbain (Neudorf) entre 2020 et 2025 (5).

	Bourse-Krutenau	Esplanade	Musau	Neudorf
2020	2	2	2	5
2021	1	2	7	25
2022	3	2	1	28
2023	1	1	1	14
2024	2	0	0	8
2025	0	0	0	3
Total	9	7	11	83

Tableau 07 : Nombre de signalements avec évocation « hydrocarbures », « essence », « solvant/chimie », sur les quartiers ci-contre

Secteur Port du Rhin et Kehl ([carte 10](#)) : la majorité des signalements effectuée dans le quartier Port du Rhin l'ont été au Nord du jardin des Deux rives, au niveau de la place de l'hippodrome (rue Jean Monnet) entre mars 2021 et juin 2022 (6). Sur la ville de Kehl, des signalements plus récurrents ont été réalisés au niveau de la Bierkellerstraße (11 signalements, tous effectués en 2021) (7) ainsi que dans le secteur Schneeflären (Astrid-Lindgren-Straße) entre décembre 2020 et novembre 2021 (8).

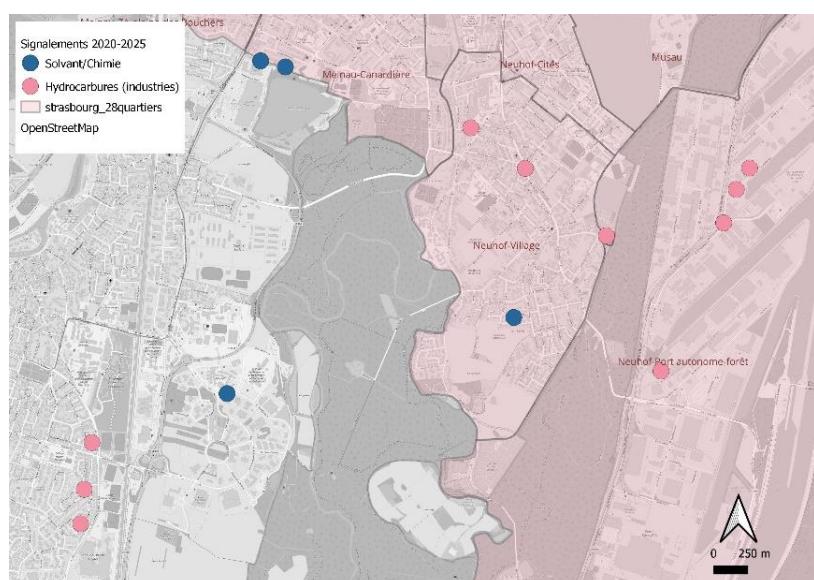
Secteur Neuhof Village, Neuhof Port Autonome et Illkirch-Graffenstaden ([carte 11](#)) : des signalements pour des nuisances liées à des odeurs d'hydrocarbures, d'essence ou encore de solvant/chimie ont également été remontés au sud des agglomérations de Strasbourg et de Kehl, dans le quartier de Neuhof village (4 signalements : 1 en 2021 - 3 entre 2024 et 2025), du Port autonome (6 signalements réalisés entre 2021 et 2023) et d'Illkirch-Graffenstaden (6 signalements remontés majoritairement en 2022).



Carte 09 : Géolocalisation des signalements sur les secteurs Neudorf, Musau, Bourse-Krutenau, Esplanade (27/11/20 - 31/07/25)



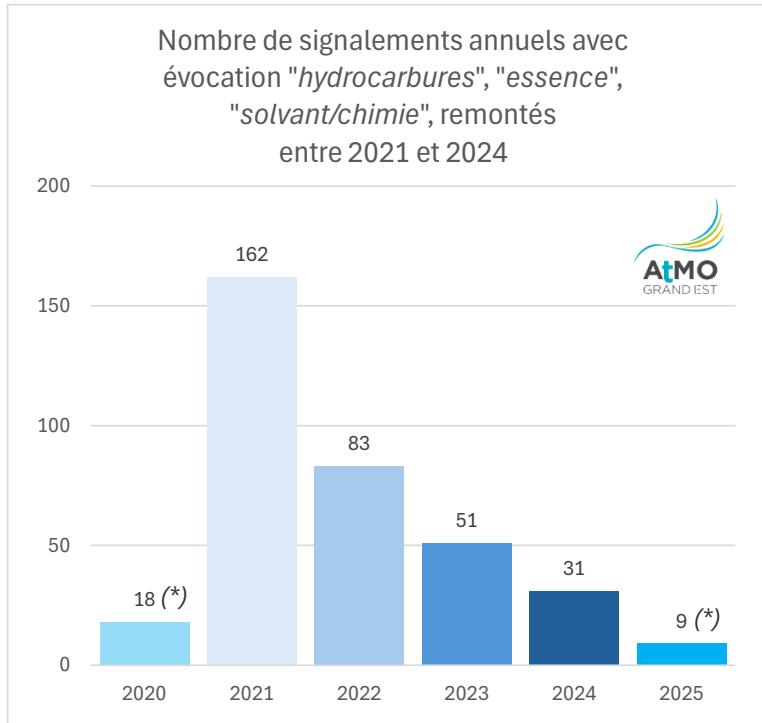
Carte 10 : Géolocalisation des signalements sur les secteurs Port du Rhin en France ainsi que sur la Ville de Kehl en Allemagne (27/11/20 - 31/07/25)



Carte 11 : Géolocalisation des signalements sur les secteurs Neuhof (village, Port autonome) et Illkirch-Graffenstaden (27/11/20 - 31/07/25)

2. Evolution temporelle des signalements

Sur les 354 signalements recueillis entre novembre 2020 et juillet 2025 ([figure 13](#)), le nombre de signalements annuels est en baisse constante, passant de 162 déclarations enregistrées en 2021, contre 83 en 2022, 51 en 2023 et 31 en 2024.



Les déclarations réalisées sur la dernière année pleine (à savoir 2024) sont globalement en baisse sur chaque mois de l'année par rapport à 2023, seul le mois de septembre 2024 présente un niveau déclaratif en hausse, quasiment 2 fois plus élevé qu'en 2023 : les 11 signalements enregistrés sur ce mois de septembre 2024 sont géolocalisés sur les quartiers Spach-Rotterdam (6 signalements), Orangerie-Conseil des XV (3 signalements) et Neudorf (2 signalements) ([figure 14](#)).

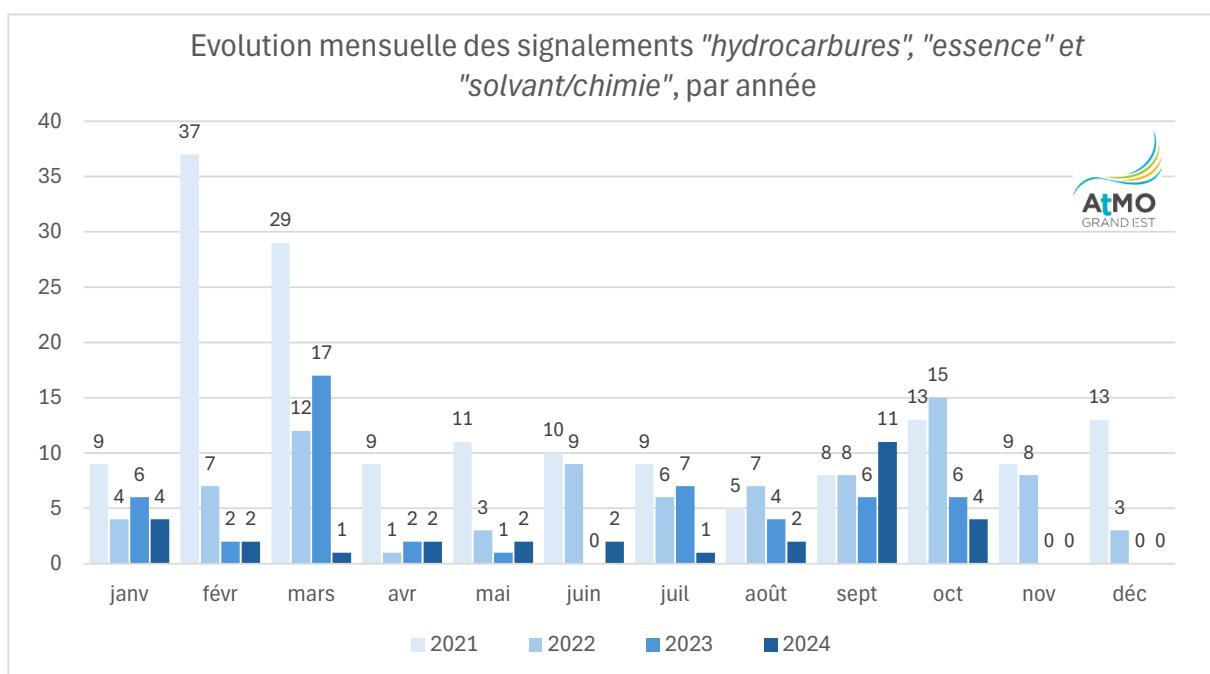


Figure 14 : Evolution mensuelle des signalements « hydrocarbures », « essence », « solvant/chimie » par année (entre 2021 et 2024)

3. Profil temporel annuel

L'évolution mensuelle du nombre de signalements hydrocarbures, essence, solvant/chimie au cours des années 2021 à 2024 permet de dresser un profil temporel annuel moyen ([figure 15](#)), caractérisé par :

- Un pic déclaratif constaté au courant des mois de février et mars,
- Des mois de septembre-octobre qui sont également propices aux déclarations,
- Des périodes intermédiaires (avril à août, novembre à janvier) moins touchées par ce type de nuisances.

Il est également important de noter que ces profils peuvent être contrastés d'une année sur l'autre.

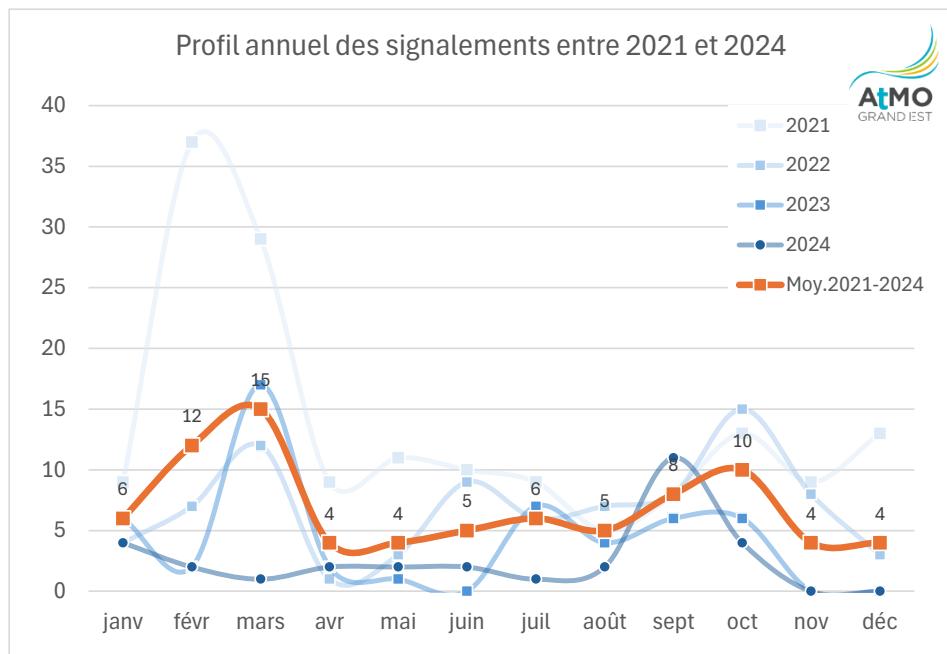


Figure 15 : Profil annuel des signalements « hydrocarbures », « essence », « solvant/chimie » entre 2021 et 2024

Ces variations semblent corrélées avec la stabilité des masses d'air au cours des saisons, à savoir que :

En hiver : Les masses d'air sont en général plus stables en raison du faible rayonnement solaire. Les couches d'inversion se forment plus fréquemment pendant cette période, limitant la convection. L'air froid, surtout continental, reste stagnant et stable, ce qui limite la formation de nuages et précipitations. La stabilité est donc maximale en hiver.

Au printemps : Progressivement, avec le réchauffement du sol, certaines masses d'air commencent à devenir plus instables, surtout lorsqu'elles passent au-dessus de surfaces plus chaudes ou d'étendues d'eau en se chargeant en humidité. Les contrastes thermiques entre le sol et l'air favorisent l'instabilité, ce qui augmente les phénomènes convectifs.

En été : L'instabilité atteint souvent un maximum mensuel. Le sol très chaud chauffe la base des masses d'air, réduisant la stabilité.

A l'automne : La stabilité revient progressivement avec le refroidissement du sol. Les inversions de température réapparaissent, surtout la nuit et en début de saison, ce qui stabilise l'atmosphère et diminue la convection.

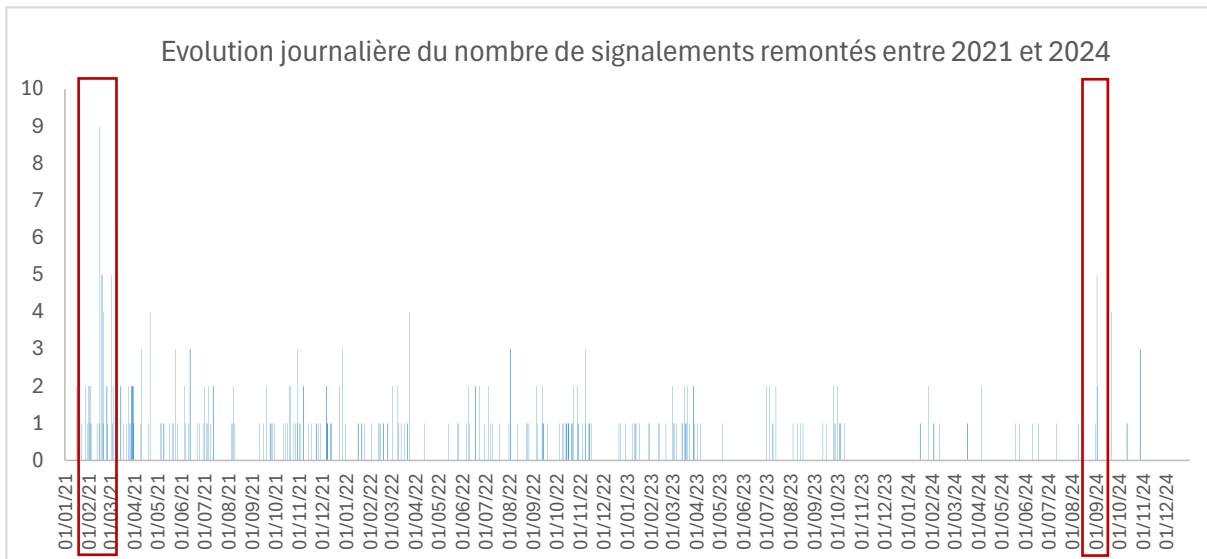


Figure 16 : Evolution journalière des signalements « hydrocarbures », « essence », « solvant/chimie » entre 2021 et 2024

Les pics olfactifs journaliers les plus importants ont été observés sur les mois de février et mars 2021 ainsi qu’au mois de septembre 2024 (figure 16). Ci-dessous les journées ayant enregistrées plus de 3 signalements entre 2021 et 2024 (tableau 08) :

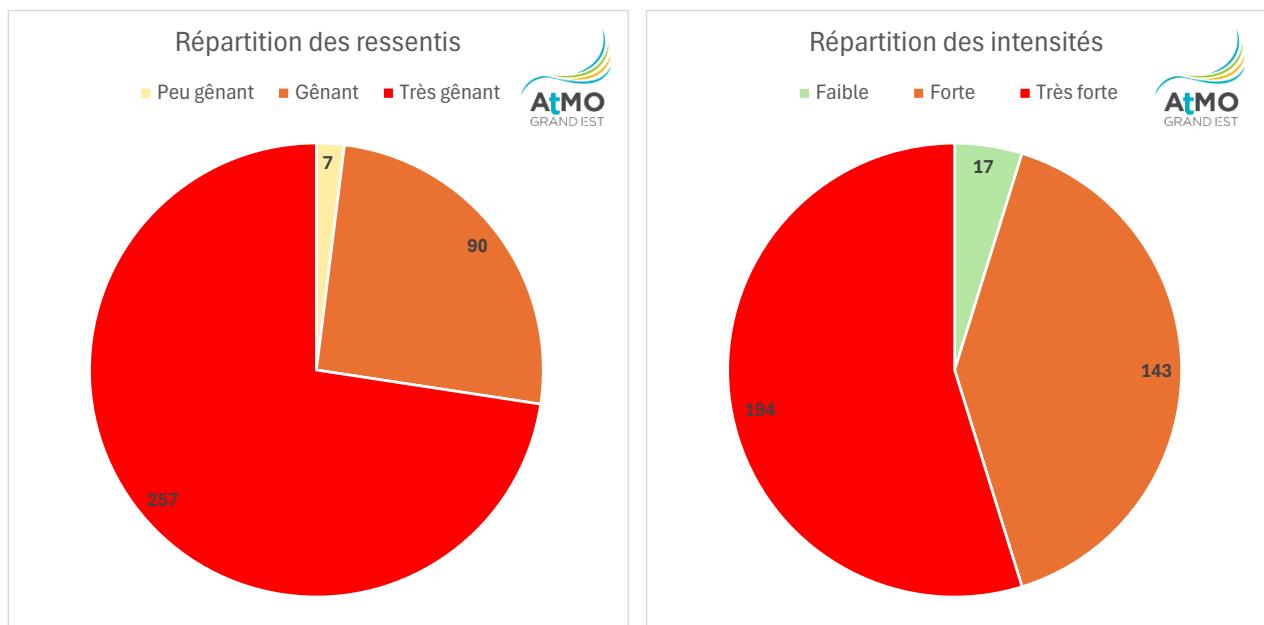
Date	Nombre de signalements
15/02/2021	9
10/03/2021	6
17/02/2021	5
18/02/2021	5
02/03/2021	5
02/09/2024	5
20/02/2021	4
21/04/2021	4
24/03/2022	4
21/09/2024	4

Tableau 08 : Journées ayant enregistrées plus de 3 signalements avec évocation « hydrocarbures », « essence », « solvant/chimie »

Ces journées sont généralement caractérisées par des conditions atmosphériques stables. Cette stabilité des masses d’air est un facteur pouvant amener à l’exacerbation des odeurs sur un territoire. Il n’explique pas à lui seul les gênes ressenties, tributaires du niveau d’activité des émissions odorantes sur le territoire.

4. Caractérisation des odeurs

Dans 98% des cas, les odeurs d’hydrocarbures, d’essence et de solvant/chimie ont été ressenties comme gênantes (25%) voire très gênantes (73%). Pour ce qui est de l’intensité des odeurs, elle a été qualifiée de forte à très forte dans plus de 95% des cas (respectivement 40 et 55%), seuls 5% des signalements ont fait état d’odeurs ressenties faiblement. Dans 94% des cas, l’odeur est perçue de manière continue contre 6% sous forme de bouffées (figures 17 et 18).

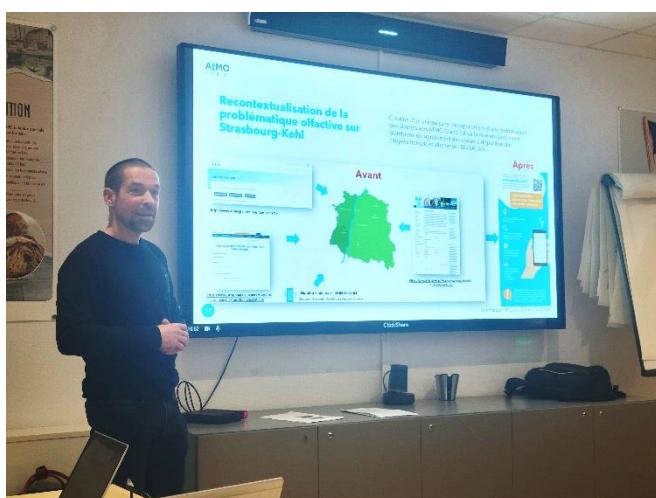


Figures 17 et 18 : Répartition du ressenti et de l'intensité des odeurs « d'hydrocarbures », « d'essence » et de « solvant/chimie » signalées entre le 27/11/20 et le 31/07/25
- Nombre de signalements -

ACTIONS MENEES PAR LES PARTENAIRES EN 2024

Differentes actions de sensibilisation ont été mises en place par les partenaires en 2024 :

- auprès des habitants avec l'organisation d'une visite des installations du groupe Lesaffre Panification France le 07 décembre 2024, site industriel émetteur d'odeurs : <https://www.facebook.com/reel/1109669797174292>. Objectif : mieux faire connaître les activités du territoire, décrystalliser la thématique des odeurs qui peut être source de conflits, créer un dialogue entre industriels, habitants et collectivités pour, à terme, mieux comprendre la problématique et trouver des solutions collectives de réduction des odeurs.



- auprès de collectivités telles que lors de la semaine de la transformation écologique organisée le 08 avril 2024 pour les agents de l'Eurométropole de Strasbourg ou encore auprès des Directeurs Généraux des Services de l'Eurométropole de Strasbourg le 20 juin 2024.



- auprès de toutes les parties prenantes via la diffusion d'un podcast de découverte de l'application SignalAir :
https://youtu.be/275u9N_wz7M?si=4WIYRoV0hmBRP-Rr



CONCLUSION

Des nuisances olfactives sont ressenties depuis de nombreuses années des deux côtés du Rhin. Elles proviennent des différentes activités économiques et industrielles présentes sur notre territoire transfrontalier. De la simple gêne à l'inquiétude pour la santé, notamment en lien avec la qualité de l'air, les citoyens disposent de **SignalAir**, un outil unique, simple et gratuit pour signaler les odeurs (<https://www.signalair.eu/fr/>).

Un 1^{er} diagnostic des données a été réalisé sur la période allant du 27 novembre 2020 au 20 avril 2022, ayant permis de produire une photographie détaillée des nuisances olfactives sur l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et d'identifier des zones problématiques de manière récurrente (référence documentaire : ENJEM-EN-058) : <https://www.atmo-grandest.eu/etude/analyse-des-signalements-de-la-base-odo-strasbourg-ortenau>

Un bilan de la situation olfactive du territoire sur l'année 2023 a été dressé dans le document référencé ENJEM-EN-117, disponible sous le lien suivant : <https://www.atmo-grandest.eu/actualite/analyse-des-nuisances-olfactives-dans-leurodistrict-strasbourg-ortenau>

Le présent rapport s'est attaché à analyser les signalements remontés au courant de l'année 2024 spécifiquement et à dessiner les évolutions depuis 2021.

La ville de Strasbourg et la ville de Kehl sont les territoires ayant enregistrés le plus de signalements en 2024 (représentant respectivement 66 et 20% des déclarations annuelles). Les déclarations remontées des 13 autres communes ayant fait l'objet d'au moins 1 signalement en 2024 sont marginales.

Les évocations dominantes signalées concernent majoritairement des odeurs de levure (24% des signalements) et de brûlé (22% des signalements). Dans des proportions moindres, on retrouve des gênes liées à des odeurs d'hydrocarbures (9% des signalements), d'égout/œuf pourri/soufre (8% des signalements), des notes acides/piquantes (8% des signalements) mais également de solvant/chimie (5% des signalements).

Les 2 1^{ères} évocations sont perçues tout au long de l'année (levure, brûlé) tout comme les odeurs d'égout/œuf pourri/soufre. A la différence des odeurs d'hydrocarbures ou encore des notes acides/piquantes évoquées de manière plus ponctuelle au cours de l'année.

C'est en milieu de semaine que les utilisateurs de la plateforme ont remonté majoritairement leurs signalements, du mardi au jeudi (la moitié des déclarations) avec 2 plages horaires dominantes : le matin de 07h à 11h (40% des signalements) et en soirée entre 22h et minuit (15% des signalements).

Entre 2021 et 2024, les signalements sont restés stables les 2 1^{ères} années (un peu plus de 600 déclarations en 2021 et 2022), marqués par une chute drastique sur 2 années successives, entre 2022 et 2023 (baisse >50%) et entre 2023 et 2024 (baisse >30%).

Une baisse des épisodes odorants, la démobilisation des utilisateurs de la plateforme, le manque de visibilité/connaissance de SignalAir ou encore les conditions météorologiques/atmosphériques peuvent être des éléments d'explication à cette tendance. Des travaux sont menés pour renforcer la visibilité de la plateforme SignalAir et valoriser les contributions citoyennes : promotion numérique de la plateforme, présentation des résultats d'analyse des données de la base, organisation d'actions de sensibilisation, ...

Rappel : le dispositif de signalements des odeurs n'a pas la prétention de pouvoir apporter une réponse à chaque signalement individuel, c'est bien la densification de signalements sur une même zone et dans un laps de temps réduit, qui amènent les partenaires à traiter la situation.

Cette évolution annuelle est variable d'une commune à une autre :

- La ville de Strasbourg a enregistré des baisses successives entre 2021 et 2024, marquées les 2 dernières années (baisse >50% entre 2022 et 2023, baisse > 30% entre 2023 et 2024),
- La ville de Kehl fait état d'une trentaine de signalements annuels en moyenne (2022 et 2024) avec des années plus marquées telles qu'en 2021 (> 70 signalements) ou en 2023 (> 50 signalements).

- Les communes d'Illkirch-Graffenstaden, Achenheim, La Wantzenau, Eckbolsheim et Lipsheim présentent quant à elles un nombre de signalements moyen globalement faible (moyenne annuelle des signalements < 10 déclarations) mais ayant connues des années avec de plus fortes gênes.

Un profil mensuel moyen du nombre de signalements remontés annuellement permet d'identifier 2 périodes de l'année propices aux signalements : sur les mois de février/mars ainsi qu'entre les mois de juin et octobre.

En lien avec des inquiétudes soulevées par certains habitants/associations concernant les odeurs d'hydrocarbures perçues sur les agglomérations de Strasbourg et de Kehl et leur impact sur la santé, un travail d'analyse de la base SignalAir a été réalisé afin de poser un diagnostic de la situation : les gênes liées à ces odeurs sont qualifiées de gênantes à très gênantes dans 98% des cas. Elles sont ressenties à des intensités fortes à très fortes dans plus de 95% des cas et de manière diffuse, en continu. Ces nuisances sont principalement localisées sur les villes de Strasbourg et de Kehl (représentant respectivement 86 et 7% des signalements d'odeurs d'hydrocarbures, essence, solvant/chimie) et plus spécifiquement dans les quartiers strasbourgeois de la Robertsau, du Neudorf et de l'Orangerie-Conseil des XV (représentant respectivement 28, 23 et 14% des signalements d'odeurs d'hydrocarbures, essence, solvant/chimie). Les occurrences déclaratives pour ce type de nuisances sont en moyenne plus élevées sur les mois de février-mars ainsi que sur les mois de septembre-octobre. Malgré cette interpellation des populations, le niveau de déclarations est en constante baisse ces dernières années.

La plateforme SignalAir est l'outil permettant à toute personne de signaler une nuisance olfactive rencontrée dans son quotidien. Les nouvelles contributions citoyennes permettront d'affiner l'analyse des nuisances olfactives sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.



AIR • CLIMAT • ÉNERGIE • SANTÉ

NOTRE SIÈGE

5 rue de Madrid
67300 Schiltigheim
03 69 24 73 73
contact@atmo-grandest.eu

NOS AGENCES

à Metz
20 rue Pierre-Simon de Laplace
57070 Metz

à Nancy
20 allée de Longchamp
54600 Villers-lès-Nancy

à Reims
9 rue Marie-Marvingt
51100 Reims